



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VIENNE



Rapport d'activités de la LPO Vienne

Année 2015

Rapport Moral

De beaux projets et de justes combats

D'un point de vue administratif, l'année 2015 a vu la fin d'une époque. La réforme territoriale modifie profondément les structures avec lesquelles nous bâtissons nos projets : notre nouvelle région compte douze départements et le siège du Conseil régional est désormais à Bordeaux, le Conseil départemental voit ses attributions modifiées, et sur le plan local, les communes se regroupent en communautés. Nous espérons que ces nouvelles structures consacreront une place plus importante à l'environnement et que nous tisserons avec elles des liens plus forts, pour assurer une meilleure reconnaissance et une meilleure préservation de la nature. Nous comptons d'ailleurs sur le livre des *Oiseaux du Poitou-Charentes* pour convaincre les acteurs de l'aménagement du territoire de la richesse de notre faune et de l'atout qu'elle représente au niveau local, national ou européen.

La LPO Vienne a une histoire, une mémoire et une expérience et ses motivations n'ont pas changé : connaître, faire connaître et protéger les oiseaux, l'environnement et la biodiversité. Dans cet esprit, nous avons à cœur plusieurs projets pour 2016 : faire aboutir le classement de la réserve ornithologique de Saint-Cyr en Réserve naturelle régionale, comme s'y est engagé en novembre le Président du Conseil régional devant l'arbre pour le climat juste planté sur le site ; poursuivre le déploiement du réseau *Natura 2000* en participant à l'élaboration des documents d'objectifs et à leur animation ; continuer notre politique d'accompagnement des agriculteurs engagés dans la préservation de l'outarde et des busards.

Nous soutiendrons la politique de préservation des Espaces naturels sensibles, comme nous l'avons fait pour le site de Beaufour à Saulgé, ce qui a abouti à l'installation d'un jeune agriculteur, mais compte tenu des convoitises qu'attise ce lieu, nous saurons rester vigilants pour que sa gestion garantisse sa valeur biologique et sa tranquillité.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, suite à l'approbation du Schéma régional de cohérence écologique, nous participons à la construction du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Seuil du Poitou. Cela est l'occasion de dialoguer avec des élus dont les préoccupations de qualité de vie rejoignent finalement les nôtres. Dans ce cadre, et à partir de nos connaissances, nous avons fourni, avec Vienne Nature, un énorme travail d'ajustement à ce territoire de la trame verte et bleue. Forts de cette expérience, nous souhaitons pouvoir intervenir également dans l'élaboration des futurs *Schémas de cohérence territoriale* et *Plans locaux d'urbanisme*. Construire, accompagner et donner l'exemple est ce qui nous

anime. Ainsi, nous soutenons les énergies renouvelables, quand leur production se fait dans le respect de la faune. Mais nous sommes contraints de nous opposer à certains projets, dont nous jugeons les effets néfastes. En effet, la réalisation de certains parcs éoliens aurait un impact très important sur l'avifaune, en particulier quand l'alignement prévu des machines barre les voies migratoires ou quand leur implantation dévasterait des sites à très haute valeur ornithologique. Pour l'extension du parc éolien du Rochereau II, c'est la SERGIES qui a décliné notre proposition d'étude préalable, pourtant celle-ci tenait compte des remarques de son expert et des obligations édictées par l'arrêté préfectoral.

Pour ce qui concerne la gestion de notre association, nous tenons à saluer le professionnalisme de l'équipe salariée qui a su rester motivée et soudée malgré les perturbations engendrées par la vacance du poste de direction une grande partie de l'année. Estèle Guénin, en congé de maladie depuis mars, a finalement signé une rupture conventionnelle de contrat en février dernier. En janvier, nous avons déjà recruté Thomas Chevalier pour prendre la suite de Cédric Faivre, parti vers la Bretagne, puis Chloé Dépré, car de nombreuses études et suivis sont prévus en 2016.

Malgré la surcharge de travail pour tous pendant ces longs mois, nous avons continué de soutenir les actions des bénévoles et nous saluons les initiatives intéressantes que sont les causeries du groupe « Jardinez nature » ou les rencontres « ornitho », la liste d'échange d'*Ornitho-LPO86* et les discussions du groupe « Études ». Nous souhaitons maintenant revoir la gestion de notre base de données en ligne qui, à terme, viendra consolider celle de la LPO France, et de notre site internet, pour assurer une meilleure information de nos adhérents et du grand public.

La LPO Vienne a toujours été partisane du travail d'équipe et de la mise en commun des compétences. Ainsi nous participons bien sûr au réseau LPO national, mais nous œuvrons aussi avec les associations amies et complémentaires que sont, Vienne Nature, Prom'Haies, le Conservatoire régional des espaces naturels, l'Observatoire de l'environnement en Poitou-Charentes et Poitou-Charentes Nature.

L'Union européenne, l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, les Communautés de communes, les communes et des fondations participent au financement de nos projets. Mais une association comme la nôtre ne peut fonctionner sans le soutien de ses adhérents et l'aide de ses bénévoles, qui sont tous des biodiv'acteurs, chacun à sa façon. Que toutes et tous en soient remerciés à nouveau ainsi que nos généreux donateurs chaque année un peu plus nombreux. N'hésitez pas à les imiter !

Daniel GILARDOT
Président

Élection du conseil d'administration

Comme chaque année, nous allons renouveler, à l'occasion de l'Assemblée générale, une partie du conseil d'administration de la LPO Vienne (voir la composition actuelle du conseil d'administration au dos).

Membres sortants :

- Jean-Claude Descombes, Louis Dupas, Freddy Grellier, Régis Ouvrard et Benoît Van Hecke qui se représentent.
- François Lecomte qui ne se représente pas.

Nouveau candidat : Thierry bergès

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Les activités de la LPO Vienne s'articulent autour de quatre thèmes communs à l'ensemble du réseau LPO : Espèces, Sites, Grands milieux « naturels », Homme et société. Ces appellations génériques regroupent des orientations stratégiques déclinées en actions annuelles, voire pluriannuelles, qui sont la trame des actions de la LPO pour les oiseaux, la nature et les hommes.

Espèces

L'objectif global des actions de la LPO autour des espèces est la conservation, voire le renforcement des populations d'oiseaux. Cet objectif passe par l'approfondissement des connaissances et la mise en place d'actions de restauration, menées en synergie avec les réseaux de protection de la nature régionaux, nationaux et internationaux.

Connaissance et suivis

Comptage Wetlands, vanneaux et pluviers hivernants

Un peu plus de trente bénévoles ont participé, mi-janvier, au premier comptage de l'année, celui des oiseaux d'eau, des vanneaux huppés et des pluviers dorés hivernants. Les températures assez douces des semaines précédentes avaient favorisé la dispersion des anatidés, d'où des effectifs un peu inférieurs à la moyenne, par exemple 584 canards colverts, 120 sarcelles d'hiver et 106 fuligules milouins. Ont été comptés aussi sur les plans d'eau 545 foulques macroules, 45 grèbes huppés, 8 grèbes castagneux et 110 grands cormorans, et dans les zones humides ou dans les champs, 62 grandes aigrettes, 55 hérons cendrés et 18 aigrettes garzettes, résultats plus habituels. Les observateurs répartis en une quinzaine d'équipes pour prospecter le département ont dénombré, comme toujours dans les prés et les labours, 3 880 pluviers dorés - effectif qui n'avait pas été atteint depuis 2006 - et 15 366 vanneaux huppés, dont près de la moitié dans les seuls secteurs de Lussac-les-Châteaux et de La Puye. Enfin, et c'est une première pour ce comptage, il faut mentionner la surprenante présence hivernale d'un blongios nain.

Y. P.

Enquête Outarde

Depuis 2008, cette enquête est annuelle et permet de suivre au mieux l'évolution des effectifs et l'efficacité des mesures de conservation. Elle se décline en deux protocoles : l'enquête par points d'écoute et le suivi rapproché. Pour l'enquête par points d'écoute (écoute de cinq minutes et points distants de 750 mètres), les points sont identiques depuis 2000. Cette année, les 1 042 points d'écoute répartis sur 51 communes ont été réalisés par deux stagiaires - Maëlle Chanut et Mathieu Normant - cinq bénévoles et un salarié. Après quatre années consécutives de

légère augmentation, le nombre d'outardes est en légère baisse en 2015, avec 91 mâles chanteurs dans le Mirebalais-Neuvillois comme en 2013, contre 101 en 2014.

Le suivi rapproché permet, grâce à plusieurs passages, un comptage quasi exhaustif des mâles sur 12 000 hectares des plaines du Mirebalais-Neuvillois. Pour la période de 2007-2015, la tendance est globalement stable sur ce secteur puisque le nombre de mâles a oscillé entre 42 et 51. Cette année, 51 mâles ont été dénombrés, contre 49 en 2014. À l'échelle du Centre-Ouest le nombre de mâles chanteurs paraît stable au cours des dernières années, mais avec des disparités géographiques : tendance plutôt positive (nombre stable ou en légère augmentation) dans le Nord des Deux-Sèvres, l'Anjou et la Vienne, alors que dans les Charentes et le Sud des Deux-Sèvres, la situation est plus préoccupante.

C. P.

Comptage des outardes canepetières et des œdicnèmes criards lors des rassemblements postnuptiaux

Ces comptages, réalisés dans tout le Centre-Ouest, sont mis en œuvre dans la Vienne à quatre reprises entre début septembre et mi-octobre : deux fois par les bénévoles de la LPO Vienne, une quarantaine d'observateurs mobilisés, et deux fois par les agents de l'ONCFS¹. Le 26 septembre 2015, 307 outardes réparties sur cinq sites de rassemblement ont été dénombrées dans les plaines du Mirebalais-Neuvillois, soit un effectif record depuis que ce suivi existe. La connaissance de plus en plus précise des sites de rassemblement ainsi que la présence d'un groupe d'une centaine d'oiseaux habituellement dénombrés du côté des Deux-Sèvres expliquent ce total. L'analyse des données de rassemblements d'outardes est délicate : les groupes, plus mobiles que ceux des œdicnèmes, sont parfois difficiles à trouver et, comme ils sont peu nombreux, si l'un échappe aux observateurs, le nombre final d'oiseaux est très différent. Pour ce qui est des œdicnèmes, les effectifs maximums ont été atteints le 13 octobre lors du dernier comptage réalisé par l'ONCFS : 2 036 individus ce jour-là - dont 1 100 pour les seules plaines du Mirebalais-Neuvillois - répartis sur une quarantaine de sites du département. À nombre constant de sites suivis, les effectifs d'œdicnèmes en rassemblements apparaissent stables sur la période de 2009-2015.

C. P.

Grues cendrées

• Migration pré-nuptiale

En 2015, les observations dans la Vienne commencent le 10 février, avec quelques centaines de grues en quelques jours, essentiellement dans le Sud-Est. Puis 2 500 oiseaux sont vus le 16, toujours dans le Montmorillonais, près de 4 000 le 19 (dont 2 500 en deux heures à Thollet), et 3 500 (quelques centaines par jour) jusqu'au 6 mars. C'est déjà bien, mais 26 400 nous survolent le 7 mars, dont 2 000 à Lathus-Saint-Rémy, 15 000 à Brigueil-le-Chantre et Thollet en fin d'après-midi ! Cette fois c'est la fin : 200 grues seulement sont signalées jusqu'à fin mars.

¹ ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage



Chardonneret élégant (Johan Tillet)

Ont participé à la rédaction de ce rapport d'activités :

Antony AUGUIN (A. A.), Sébastien BAILLARGEAT (S. B.), Colette BOULLAH (C. B.), Hélène BROUCKE (H. B.), Thomas CHEVALIER (T. C.), Christine DELLIAUX (C. De.), Chantal DESCHAMPS (C. D.), Jean-Claude DESCOMBES (J.-C. D.), Thierry DUBOIS (T. D.), Cédric FAIVRE (C. F.), Bruno FLEURANT (B. F.), Solange FRADET (S. F.), Sophie GAUTHIER (S. G.), Daniel GILARDOT (D. G.), Céline GRACIEUX (C. G.), Michel GRANGER (M. G.), Éric JEAMET (E. J.), Katia LIPOVOÏ (K. L.), Alain LEROUX (A. Le.), Bernard LIÉGEOIS (B. L.), Michel MASSON (M. M.), Régis OUVVARD (R. O.), Yann PICHON (Y. P.), Cyrille POIREL (C. P.), Johan TILLET (J. T.), Stéphane TROUBAT (S. T.), Benoît VAN HECKE (B. V. H.), Julien VENTROUX (J. V.)

Secrétariat de rédaction : Colette Boullah

Relecteurs : Alain Boullah, Chantal David, François Kihm

Photos de couverture : Bernard Liégeois

Photos : Alain Boullah, CREN PC, Michel Granger, Bernard Liégeois, Laurent Sabourin, Johan Tillet, Yann Pichon

Réalisation © LPO Vienne - Mars 2016

Imprimé par nos soins sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Vanneau huppé (Johan Tillet)



Notre département a donc vu passer 40 000 grues au total ce printemps, ce qui est dans la moyenne des quinze dernières années, même s'il y a de grandes variations.

• Migration postnuptiale

Les premiers vols de grues sont vus les 11 et 12 octobre et 238 oiseaux seulement sont comptés jusqu'au 26. Mais le 27, un premier flot de 5 000 migratrices arrive, puis 1 335 le 28 et seulement 800 le 29. Ce n'est pas fini : 1 640 sont dénombrées le 30, 6 300 le 31, encore 1 385 le 1^{er} novembre, 2 370 le 2, 1 500 le 3 et 6 273 le 7 ! Suivent quelques centaines (en tout 1 485) jusqu'à la fin du mois, puis 1 700 dans la première décennie de décembre et quelques vols épars jusqu'à la fin du mois - 1 050 oiseaux quand même ! Enfin 710 retardataires passent en janvier 2016.

Cela représente 31 000 grues en tout pour cette migration d'automne, avec des vols nettement plus concentrés dans le sud-est du département qu'à l'accoutumée.

M. M.

Base de données en ligne

La fréquentation de notre base de données en ligne est en constante augmentation, que ce soit pour la transmission de données ou pour leur consultation : 70 139 observations ont été enregistrées durant l'année 2015 ! Observations ponctuelles lors d'une balade, suivi dans la durée d'un site ou d'un jardin, en dilettante ou dans le cadre d'une enquête précise, oiseaux communs, rares ou exceptionnels, toutes les données transmises par les observateurs de l'ensemble de notre département nous sont précieuses pour enrichir nos connaissances et nous aider dans notre mission de protection de la nature. Depuis 2014, il est possible de transmettre aussi les observations de mammifères, de chiroptères, de reptiles et d'amphibiens, qui sont vérifiées par les naturalistes de Vienne Nature.

De nouvelles techniques facilitent désormais la transmission de vos données : si vous hésitez à les utiliser, vous pouvez suivre la formation proposée chaque mois à la LPO Vienne et vous familiariser avec l'application pour smartphones Android « NaturaList » : les dates en sont précisées dans le *Mémoritho* de votre LPO Info bimestriel. Le formidable outil qu'est *Visionature* demande inévitablement du temps de gestion, en particulier pour vérifier les observations saisies par les utilisateurs et surtout, pour ce qui nous concerne, celles d'oiseaux peu communs, afin d'éviter les erreurs d'identification. De nouveaux bénévoles ornithos confirmés seraient les bienvenus pour nous aider dans cette tâche.

T. C.

Programme STOC-EPS

En 2015, le Suivi temporel des oiseaux communs a été réalisé par quinze bénévoles sur 18 carrés comportant chacun dix points d'écoute visités deux ou trois fois au printemps. Même s'il reste encore quelques données à saisir sur la base de données en ligne, 440 fiches de terrain (une fiche par point d'écoute et par passage) ont été remplies. Ce qui représente un cumul de plus de 36 heures de prospection attentive et de comptage des oiseaux vus ou entendus ! L'intérêt premier d'une telle enquête se juge au niveau national : la qualité du protocole et de l'échantillonnage sur toute la France permet de dégager des informations fiables sur l'évolution des espèces communes. C'est un réel bio-indicateur

permettant d'appréhender les grands enjeux climatiques et agricoles ou ceux de l'aménagement du territoire. Ce recensement a permis de noter cette année 93 espèces, avec un total de 7 894 individus en 3 581 contacts visuels ou auditifs. Notons que pour la première fois les résultats ont été saisis sur la base de données en ligne *Visionature* plutôt que sur le logiciel FEPS. Les premiers pas ont parfois été difficiles... Cet effort fait, les saisies seront plus aisées pour les années à venir.

R. O.

Programme SHOC

En 2014-2015, le Muséum national d'Histoire naturelle a lancé le Suivi hivernal des oiseaux communs. L'objectif est de représenter les variations temporelles et géographiques de l'abondance relative des espèces en hiver. Le protocole est basé sur celui du STOC avec une différence : les dix points d'écoute sont remplacés par dix transects de 300 mètres, parcourus en décembre puis en janvier. Pour cette première année, il était demandé de suivre au moins dix carrés dans chaque département. La LPO Vienne, avec l'aide de huit bénévoles, a répondu présent pour dix carrés.

Quelques chiffres : environ trente kilomètres de transects parcourus deux fois, 64 espèces contactées, réparties sur 1 574 observations, avec un total de 6 741 individus. Les effectifs les plus importants : 1 180 étourneaux sanonnets, 688 pinsons des arbres, 576 pigeons ramiers, 567 moineaux domestiques. Les espèces les plus contactées : 141 contacts avec le merle noir, 131 pour la corneille noire, 111 pour le pigeon ramier, 110 pour le pinson des arbres. Pour l'hiver 2015-2016, 17 bénévoles se sont engagés dans ce programme.

R. O.

Nidification du guêpier d'Europe

En 2015, les guêpiers ont fait l'objet de 55 observations, transmises par 17 ornithos entre le 29 avril et le 2 septembre. Les oiseaux ont été repérés sur 21 communes du département et la saison a vu 51 couples se reproduire - une petite baisse par rapport à 2014. Depuis quatre ans, un site avait été abandonné par l'espèce, suite au départ du troupeau de bovins. Avec le retour de ces derniers cette année, les guêpiers se sont réinstallés. Cette observation confirme bien le lien entre la présence des bovidés - et de leur abreuvoir naturel le long d'une rivière - et celle de ces oiseaux. Souhaitons que la saison 2016 soit aussi intéressante. Merci à tous les observateurs qui nous ont transmis leurs données. Leur surveillance, leur attention et leur plaisir de voir ou d'entendre les guêpiers, ajoutés à leur bienveillance (ils sont attentifs à ne pas les déranger) permet d'avoir une bonne vision de la population et de son évolution au cours des années.

J.-C. D

Faucon pèlerin

Le fait marquant de cette saison de reproduction du pèlerin est la découverte d'un nouveau couple avec un jeune dans le Montmorillonnais, où il a choisi de s'installer sur un pylône électrique. Outre la présence d'un nouveau couple reproducteur, c'est le choix de cette infrastructure qui est intéressant : cela ouvre à l'avenir d'autres possibilités de cantonnement pour cette espèce.

Le nombre de couples passe ainsi à sept en 2015, et douze jeunes ont été élevés jusqu'à l'envol. Seul un couple ne

s'est pas reproduit cette année : dans le même temps il a abandonné l'incubation et déserté totalement le site. Un tel fait n'a jamais été observé au cours des années passées. Des traces de présence humaine à proximité pourraient être un début d'explication, mais cette hypothèse reste à confirmer. Le suivi a donc porté sur six couples et s'est déroulé de janvier à juin, couvrant ainsi les différentes phases de la reproduction.

Depuis trois années, le nombre de jeunes augmente régulièrement malgré des échecs de reproduction constatés. Le faucon pèlerin a, de toute évidence, un bel avenir dans notre département.

E. J.

Observatoire national des rapaces diurnes

Chaque année, dans chaque département, cinq carrés de cinq kilomètres de côté sont tirés au sort et au moins l'un d'eux est prospecté, lors de huit passages durant la saison de reproduction. Les bilans, saisis sur la base de données en ligne et utilisés directement au niveau national, permettent de visualiser l'évolution des populations de rapaces diurnes communs. Deux carrés ont pu être suivis en 2015 et les bénévoles ont été grandement récompensés par la découverte d'un couple de circaètes Jean-le-Blanc ! Si vous voulez vous familiariser avec les rapaces, qui sont tous fascinants, vous pouvez vous inscrire pour prospecter un carré en 2016.

C. F.

Circaète Jean-le-Blanc

Cette année, la mobilisation des observateurs a permis d'augmenter le nombre des sites prospectés. Ont été surveillés dans le cadre de ce suivi les forêts de Moulière, de Monthoiron, de Mareuil et de Vouillé, ainsi que le bois de Chitré. La forêt de la Guerche, au nord d'Oyré, a été surveillée dans le cadre de l'observatoire des rapaces diurnes, ce qui a permis de mettre en évidence une nidification certaine. Nous sont parvenues également des données sur les forêts de Scévollés et de Lussac. Pour Vouillé et pour Oyré, de nombreux indices de reproduction (plumes, fientes...) sont collectés, mais l'envol du jeune n'est pas constaté. Pour Mareuil et pour Moulière, le jeune est vu en vol, mais l'aire n'est pas trouvée. Sur les autres sites, des couples ont été observés et la reproduction est probable mais non démontrée. En tenant compte de cette dynamique, de nouveaux sites seront suivis en 2016 et les sites déjà visités feront l'objet d'une prospection plus soutenue.

B. V. H.

Infrastructures routières

Les associations de protection de la nature du Poitou-Charentes poursuivent leur programme pour rétablir autant que faire se peut la continuité écologique des habitats naturels fractionnés par les activités humaines : recenser les animaux tués sur les axes de circulation et déterminer les zones à risques pour proposer aux professionnels de la route des aménagements adaptés à la faune sauvage. En 2015, nous avons collecté en tout, avec votre aide, 629 données : 274 oiseaux, 2 chauves-souris, 319 mammifères, 21 reptiles et 13 batraciens ! Ces résultats incluent les 19 cadavres trouvés sur une portion de deux kilomètres de route entre Migné-Auxances et Avanton, parcourue à pied cinq fois en juillet dans le cadre d'une prospection menée avec Vienne Nature.

C. F.

La fauvette pitchou dans le Pinail

Poursuite de la surveillance de la fauvette pitchou en 2015 dans les landes du Pinail, zone qui s'étend sur environ 400 hectares dans la partie nord de la forêt de Moulière et inclut les 135 hectares de la réserve du Pinail. Dix observateurs ont participé à l'enquête sur cette petite fauvette, qui se cache dans les bruyères à balais et se trahit par son chant, et ils ont signalé de nombreux contacts. L'analyse des résultats est encore en cours, mais il est vraisemblable que cette espèce sédentaire, qui souffre beaucoup des hivers rigoureux, a tiré profit de la douceur des trois derniers hivers.

C. F.

Îlots de sénescence

Les îlots de sénescence sont des zones de forêt laissées volontairement sans intervention jusqu'à la mort naturelle des arbres et à leur effondrement. Mais laisser la nature reprendre ses droits ne va plus de soi aujourd'hui, d'où l'importance de l'étude menée actuellement pour montrer l'intérêt de ces zones. Sous l'égide de l'association Poitou-Charentes Nature, soutenue par la Région, et avec la participation de l'ONF¹ et du CRPF², la LPO Vienne a encadré en 2015 les premiers relevés programmés dans le cadre d'un observatoire des îlots de sénescence dans les massifs forestiers de la région. Les relevés du peuplement en arbres, de la flore, des hétérocères (papillons de nuit) et de l'avifaune ont ainsi été effectués sur les quatre sites retenus (un par département). Par contre, les financements nécessaires à la réalisation des inventaires de chauves-souris n'ont pas été obtenus. Si la richesse spécifique de ces milieux semble au rendez-vous, il faudra attendre de longues années avant le deuxième relevé : la forêt est un écosystème qui vieillit plus lentement que nous.

T. D.

Suivi des ardéidés nicheurs à La Puye

Depuis la nidification d'un couple de blongios nain en 2011 au Grand Étang de La Puye, un protocole d'étude, basé sur trois points d'écoute et d'observation d'une demi-heure chacun, est appliqué chaque année sur ce site. Ainsi, la présence d'un mâle a été notée en 2012, en 2013 et en 2015. Malheureusement, ces observations n'ont concerné que des mâles seuls et si une nidification avait eu lieu, une telle pression de recherche aurait permis de la détecter. Mais ce site est intéressant pour d'autres espèces. Hormis la belle population de roussolles effarvates, des ardéidés, héron pourpré et bihoreau gris, sont particulièrement présents. En 2015, le héron pourpré a été observé du 11 juin au 1^{er} septembre, avec un minimum de quatre individus différents (un immature de première année et trois adultes). Quant au bihoreau gris, sa présence a été notée du 9 juillet au 1^{er} septembre, avec jusqu'à cinq individus différents (trois immatures de première année, un immature de deuxième année et un adulte). Si on peut être certain que le héron pourpré n'a pas niché sur le site, il est difficile de conclure pour le bihoreau gris, les observations ayant été tardives dans la saison de reproduction.

Ce suivi a mobilisé trois bénévoles. Affaire à suivre !

R. O.

¹ ONF : Office national des forêts

² CRPF : Centre régional de la propriété forestière



Pinson des arbres (Alain Boullah)



Circaète Jean-le-Blanc (Alain Boullah)

Grands cormorans hivernants

Dans le cadre de l'enquête nationale menée tous les deux ans, un recensement mensuel est effectué entre octobre et mars. La même équipe de bénévoles de la LPO Vienne a suivi les huit sites connus depuis l'hiver 2008-2009 (hors plan d'eau de Saint-Cyr) : Châtellerault (l'île Cognet et le barrage EDF), Vouneuil-sur-Vienne (les Jonchères), Bellefonds (l'Écotière), Chauvigny (l'île du Moulin des Dames), le Vigeant (Chardes et Port-de-Salles) et la Roche-Posay (bords de la Creuse). Résultats : 39 individus sur six dortoirs en octobre, à 237 sur sept dortoirs en novembre, puis 250 sur sept dortoirs en décembre. Maximum en janvier avec 364 cormorans sur sept dortoirs. Décrue en février, 293 individus sur sept dortoirs, puis en mars, 107 sur six dortoirs. Les effectifs sont en baisse par rapport au recensement précédent. Notons que le dortoir de l'île Cognet à Châtellerault a été abandonné cet hiver.

Si vous connaissez d'autres dortoirs, merci de nous les signaler.

S. B.

Conservation d'espèces

Rapaces nocturnes

D'abord testée dans notre région dès 2013, cette enquête qui a pour but de localiser les chouettes et les hiboux est devenue nationale en 2015 et se mène sur trois ans. Les prospections sont donc terminées dans les quatre départements du Poitou-Charentes et l'analyse des résultats complets est en cours. L'intérêt de ce suivi est tel que nous projetons de le renouveler prochainement. En 2015, onze carrés de cinq kilomètres de côté ont été parcourus dans la Vienne, par onze bénévoles, de nuit, en février-mars puis en mai-juin. Les fiches de terrain révèlent une certaine hétérogénéité des carrés pour ce qui est des espèces présentes et de la densité de population pour chaque espèce. Dans le carré de Pleumartin, un petit-duc scops a été contacté. D'autres espèces, comme l'engoulevent d'Europe ou l'œdicnème criard ont aussi été notées lors de ces prospections.

C. F.

Courlis cendré

La précédente enquête remontant à 2003-2004 - 20 à 27 couples avaient alors été identifiés dans notre département - nous avons souhaité faire le point sur cette espèce dont les effectifs dans notre région ne dépassent pas les cinquante couples, répartis seulement dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres. Un salarié, deux stagiaires et 25 bénévoles ont participé à cette enquête. La synthèse des données disponibles a permis d'identifier dans la Vienne 38 sites où le courlis cendré est historiquement présent. Ces sites, regroupés en quinze secteurs, ont fait l'objet d'au moins deux passages : un en mars-avril et un en mai-juin. Bilan : 15 à 19 couples repérés et une répartition géographique très différente de celle de 2003-2004. Cette population est répartie en trois noyaux distincts : les plaines du Mirebalais-Neuvillois (huit à dix couples, dont trois ont produit au total sept jeunes à l'envol), les communes de Saint-Sauvant et de Rouillé (trois à quatre couples) et le Montmorillonnais (quatre à cinq couples). On constate une forte régression des populations du bocage montmorillonnais et la disparition de la population du plateau d'Archigny-Bellefonds, la poursuite de la colonisation des plaines céréalières à

outarde avec une augmentation des effectifs dans le secteur de Saint-Sauvant et surtout l'installation d'une nouvelle population dans les plaines du Mirebalais-Neuvillois.

C. P.

Connaître et protéger le bruant ortolan

Le programme de protection de l'ortolan (plantation d'arbres isolés) s'est poursuivi en 2015. Le recensement de l'espèce dans la plaine agricole du Mirebalais-Neuvillois donne des résultats similaires à ceux des années précédentes, une petite centaine de mâles chanteurs, avec de légers glissements dans la répartition des groupes. Par ailleurs, on note globalement un déplacement et une concentration de la population départementale de l'espèce vers le nord, puisque les groupes qui se reproduisaient dans le secteur de Jaunay-Clan il y a encore une quinzaine d'années semblent s'être repliés vers Amberre. Le programme scientifique d'amélioration des connaissances sur ce passereau se poursuit également dans la Vienne.

C. F.

Étude et protection des busards

• Programme de protection des busards

L'objectif de ce programme est d'accompagner les bénévoles qui sont investis de longue date dans la protection des nichées de busards dans les cultures et dans le suivi des dortoirs, en impliquant davantage les agriculteurs et en mobilisant de nouveaux bénévoles.

Pour ce faire, plusieurs actions ont été menées en 2015 : pour les adhérents de la LPO, un chantier participatif de construction de cages pour protéger les nids, la présentation des méthodes de protection lors de la rencontre mensuelle de mai et deux après-midi de prospection collective pour rechercher les nids. Par ailleurs, une lettre de remerciements a été envoyée aux agriculteurs chez qui des nichées ont été préservées et une plaquette expliquant le déroulé d'une saison de protection a été réalisée et distribuée à tous les agriculteurs du territoire concerné, en les invitant à nous signaler tout comportement laissant supposer la présence d'un nid de busard dans l'une de leurs parcelles. Enfin, deux sorties de terrain ont été organisées à Cherves et à Chouppes pour les agriculteurs. Pour clôturer cette seconde phase du programme, le 2 décembre, la rencontre mensuelle des adhérents s'est tenue à Vouzailles pour présenter les différentes actions menées et leurs résultats. Tous les adhérents, les agriculteurs et les bénévoles investis y ont été invités et une cinquantaine de personnes ont répondu présent. Enfin, deux kakémonos présentant les busards ont été réalisés et serviront de support à la sensibilisation du grand public.

C. P.

• En milieu forestier et dans les landes du Pinail et de Moulière

Chaque printemps, le massif de Moulière et le Pinail accueillent une population de busards cendrés et Saint-Martin. Chaque printemps une équipe de bénévoles passionnés s'emploie à recenser les couples nicheurs du secteur. En 2015, nous avons innové en prospectant par demi-journées (six au total entre fin avril et début juillet) de manière à avoir une présence plus régulière des bénévoles sur le terrain tout en ménageant leurs agendas (et en gardant le traditionnel pique-nique de clôture !).

Ce suivi se déroule en trois temps : la première période

est consacrée à la recherche des signes de présence des couples (survol insistant d'une zone, vols en festons...). Dans un second temps, nous confirmons la présence, ou non, de couples nicheurs dans la zone donnée (passages de proie, transport de matériaux...). Enfin, nous validons les données d'élevage de jeunes grâce à des indices comme l'apport de proies au nid ou la défense de la zone de nidification par les adultes.

En 2015, dix couples de busards ont été dénombrés (également répartis entre les deux espèces).

Merci pour leur engagement aux nombreux participants, dont certains étaient des novices dans ce genre d'exercice.

A. A.

• Dans la plaine du Haut-Poitou

Chaleur, pas de pluie, quelle course cette année au moment des moissons ! Dès le 2 juillet pour le blé, alors que nous n'avions pas encore visité tous les nids. Nous nous sommes notamment retrouvés à quatre un certain matin, pour localiser trois nids dans une immense parcelle de blé qui allait être moissonnée l'après-midi... Les agriculteurs nous ont aidés à nous organiser selon les dates prévues et notre équipe, renforcée cette année, a à peu près fait face. Une parcelle de 25 hectares a, comme en 2014, accueilli sept nids : les oiseaux se sont simplement installés de l'autre côté de la route, préférant l'orge au blé. La moissonneuse a de nouveau contourné les nids grillagés...

En tout, 47 nids ont été protégés, sur les 63 localisés : 34 de cendrés, 28 de Saint-Martin et un de busards des roseaux. Pour ce dernier, l'unique jeune, rescapé d'une prédation avant notre intervention, a dû être confié à un centre de soins, suite à l'abandon du nid par les parents au moment de la moisson. Il a donc pris son envol... en Vendée.

Au final, 97 jeunes cendrés se sont envolés (84 avec protection) et 67 Saint-Martin (48 avec protection).

Sept oiseaux marqués ont niché cette année dans ce secteur : quatre nés dans les Deux-Sèvres, deux nés dans la Vienne et un né en Champagne-Ardenne. Deux mâles nés dans notre secteur, et y ayant niché les années précédentes, s'y sont probablement reproduits cette année, mais nous n'avons pas trouvé leur nid.

Enfin, les agriculteurs eux-mêmes ont signalé huit nids lors des moissons. Merci à tous !

C. De. et B. V. H.

• Dans le secteur de Vouillé-Neuville

L'abondance des campagnols en début de saison a permis une bonne installation des busards, mais la précocité des pontes n'a pas compensé celle des moissons, avancées au 26 juin pour l'orge, au 2 juillet pour le blé ! Pour les busards cendrés : 23 couples localisés, 13 nichées abouties et 18 jeunes à l'envol (moyenne de 2,25 jeunes pour les nichées réussies et de 1,4 jeune pour l'ensemble des couples qui ont niché). Pour les busards Saint-Martin, 24 couples localisés, 19 nichées abouties et 33 jeunes à l'envol (moyenne de 3,6 jeunes pour les nichées réussies et de 1,7 jeune pour l'ensemble des couples qui ont niché). Si l'on considère l'ensemble des couples qui ont tenté de se reproduire, le taux d'échec est proche de 50 % et il serait supérieur sans la protection. La majorité des jeunes qui se sont envolés doivent à nos grillages : 72 % pour le cendré et 63 % pour le Saint-Martin. Sur ce secteur, 22 nids ont été grillagés, dont 7 n'ont pas suffi à empêcher la prédation. Ajoutons que cinq jeunes, de deux nichées, ont été victimes de prédation juste

après leur sortie des enclos. Pour éviter ce problème, deux autres cages de protection ont été déplacées avec succès dans une friche à ronciers. Vingt agriculteurs ont autorisé notre intervention, parfois avec difficulté, mais trois nous ont eux-mêmes signalé quatre nids.

A. Le.

• Busards aux dortoirs

Cinquante personnes (entre 11 et 24 selon la date) ont participé à un ou plusieurs des comptages organisés les cinq mercredis entre le 29 juillet et le 26 août, pour surveiller quatorze sites propices, parmi lesquels six dortoirs sur la seule commune de Craon. Partout, des groupes modestes d'oiseaux, excepté sur un nouveau dortoir - une parcelle d'avoine laissée sur pied - qui a accueilli jusqu'à 80 individus en un soir. De la fin juillet au 19 août, l'effectif total sur huit dortoirs est resté stable, autour de 200 busards (maximum de 248 le 6 août), puis on constate une nette baisse. Des effectifs modestes donc par rapport à l'an passé où l'on avait cumulé jusqu'à 350 oiseaux en un soir sur l'ensemble des dortoirs surveillés. Merci à tous les participants... et à l'année prochaine !

A. Le.

Oiseaux blessés

Dans la plupart des cas, lorsqu'on nous contacte pour un cas d'oiseau blessé, afin de gagner du temps pour un sauvetage plus efficace nous renvoyons automatiquement l'appel vers le *Centre de soins de la faune sauvage poitevine* de Lydia Bourdeau, près de Châtellerault, où les animaux sont soignés avant d'être relâchés. En 2015, une trentaine d'oiseaux blessés ont cependant transité par les locaux de la LPO Vienne. Merci à tous ceux qui leur sont venus en aide. Nous rappelons que la loi interdit de détenir ou de transporter un animal d'une espèce protégée sans autorisation spéciale. Si vous trouvez un oiseau en difficulté, contactez directement un des centres de soins : Lydia Bourdeau au 06 09 85 27 98 ou le centre de Torsac en Charente au 05 45 24 81 39, qui vous conseillera sur les précautions à prendre pour le protéger pendant son transport et vous indiquera la marche à suivre.

H. B.

Affaires juridiques :

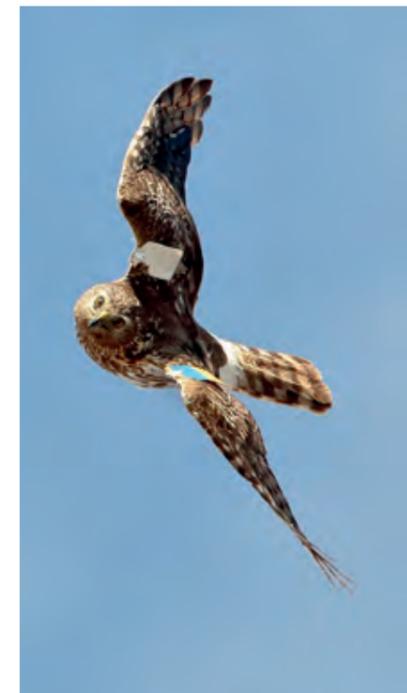
Année creuse encore, pour cause de manque d'informations. N'hésitons pas à glaner autour de nous toute nouvelle méritant que l'on prenne la défense de nos amis ailés qui n'ont guère que les associations pour faire valoir leurs droits...

M. M.

Études diverses

Cincle plongeur

Le cincle plongeur est un petit oiseau très discret qui vit sur les rives des cours d'eau rapides. Il est très rare dans le département de la Vienne. Dans le cadre de la révision de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) concernant la vallée de la Gartempe sur la commune de Lathus-Saint-Rémy, une enquête spécifique a été menée afin de préciser le statut de nicheur de cet oiseau sur la Gartempe et ses affluents. L'espèce n'a pas été observée cette année dans le périmètre délimité pour l'APPB. Un couple a toutefois niché à quelques kilomètres de là, du côté de la



Femelle de busard Saint-Martin portant des marques alaires (Alain Boullah)



Grand cormoran (Johan Tillet)

Haute-Vienne, sur le cours de la Brame. Il est probable que ces individus remontent de temps en temps la Gartempe jusque dans la Vienne.

T. C.

LGV et mesures compensatoires

La LPO Vienne réalise des diagnostics environnementaux sur des parcelles acquises par le constructeur COSEA dans le cadre des mesures compensatoires liées à la construction de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. Cette année, cinq sites ont été suivis : la vallée de la Longère à Marigny-Chemereau, les mares et les prairies de Fontaine-le-Comte, le marais des Ragouillis et le bois du Touchant à Montreuil-Bonnin et la mare de la Gênetière à Colombiers. Ces diagnostics sont accompagnés de préconisations de gestion dans le but d'améliorer les capacités d'accueil des sites pour les espèces concernées par ces mesures compensatoires. Ces acquisitions de terrains se poursuivront jusqu'en 2017, année prévue pour la mise en service de la ligne.

L'autre volet de ces mesures compensatoires concerne la mise en place d'une convention de gestion, entre COSEA et des propriétaires de parcelles. La LPO Vienne participe à l'élaboration d'un cahier des charges adapté aux enjeux écologiques de ces sites, dont trois ont fait l'objet d'un contrat en 2015.

T. C.

Suivi de l'avifaune de plaine sur le tracé de la LGV Tours-Bordeaux

Le suivi des oiseaux de plaine est l'un des premiers à avoir été mis en place. Son objectif est d'évaluer l'incidence du chantier de la ligne à grande vitesse sur l'ensemble des ZPS¹ « oiseaux de plaine » touchés par les travaux. Pour organiser ce suivi, cent carrés d'un kilomètre de côté ont été déterminés à plus ou moins grande distance du tracé de la ligne. En 2015, cinquante de ces carrés ont été suivis par la LPO Vienne, ce qui consiste à visiter à deux reprises sur chaque carré quatre points d'écoute en notant pendant dix minutes toutes les espèces contactées dans un rayon de 200 mètres. Des passages spécifiques sont également effectués afin d'évaluer le nombre de mâles chanteurs d'outardes canepetières ainsi que le nombre de couples nicheurs d'œdicnèmes criards, de busards cendrés et Saint-Martin et de pies-grièches écorcheurs. Un relevé complet des cultures en place est réalisé à la même occasion. Les résultats sont transmis au CNRS² de Chizé qui assure la coordination et l'analyse de ce suivi.

C. F., J. T. et T. D.

Parcs éoliens : Voulême, Oyré et Saint-Sauveur

Les parcs éoliens, de façon générale, ont un impact sur les populations d'oiseaux et de chauves-souris, victimes de collisions avec les pales des machines. Les chauves-souris et les oiseaux de petite taille peuvent aussi être tués par la surpression occasionnée par le passage des pales devant le mât, surpression qui provoque une hémorragie interne fatale (barotraumatisme). Depuis 2015, les parcs éoliens de Voulême, dans l'extrême sud-ouest du département, et d'Oyré et Saint-Sauveur, à l'est de Châtelleraut, font l'objet d'un suivi pour y mesurer la mortalité dans ces deux groupes d'espèces. Les résultats en seront présentés dans le rapport d'activités de l'année prochaine.

S. F. et T. C.

¹ ZPS : Zones de protection spéciale

² CNRS : Centre national de la recherche scientifique

Biodiversité de la haie

Le programme régional de préservation de la biodiversité dans les haies, mis en œuvre par la LPO Vienne, Vienne Nature, LPO Charente-Maritime, Nature Environnement 17, Charente Nature et Poitou-Charentes Nature, est coordonné par la LPO Vienne. Son application a commencé en 2015 et se terminera en 2017. Les haies sont des espaces de vie indispensables à de nombreuses espèces, auxquelles elles assurent le gîte et le couvert. L'objectif du programme est de savoir dans quelle mesure l'âge de la haie influe sur son utilité pour la faune. Cette année, les protocoles d'inventaires des oiseaux, des reptiles, des papillons de jour, des chauves-souris et de la flore ont été élaborés et les haies qui feront l'objet de ces inventaires ont été sélectionnées, une cinquantaine dans la plaine et une cinquantaine dans le milieu bocager.

S. F.

SCOT Seuil du Poitou

Le Schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet d'aménagement du territoire mettant en cohérence l'ensemble des politiques, notamment celles qui concernent l'habitat, les infrastructures routières, l'aménagement commercial, l'environnement et le paysage. En ce qui concerne l'environnement, le SCOT se doit de définir des orientations en faveur de la protection de la biodiversité. Ainsi, dans le cadre du SCOT du Seuil du Poitou, la LPO Vienne, en partenariat avec Vienne Nature, a débuté en 2015 une étude de préfiguration de la trame verte et bleue sur 132 communes, soit près de la moitié des communes du département (en sont exclus les territoires du Loudunais, du Montmorillonnais et du Civraisien). Cette étude spécifique fait écho au Schéma régional de cohérence écologique du Poitou-Charentes - validé en 2015 par la Préfète de Région - lequel définit la trame verte et bleue³ au niveau de la région. Les résultats de notre étude seront présentés dans le rapport d'activités 2016.

S. F.

Lycée agricole de Venours

Dans le cadre d'un programme financé par la Fondation Liséa, le lycée agricole de Venours, à Lusignan, a sollicité une expertise ornithologique de son site ainsi qu'une sensibilisation des élèves. Des relevés de l'avifaune commune ont ainsi été réalisés en avril puis en juin sur douze transects parcourant les différents milieux du complexe de l'établissement. Le peuplement d'oiseaux y est typique des milieux agricoles habités et des zones rurales de la région. On peut noter une belle colonie d'hirondelles de fenêtre d'environ quarante nids, ainsi qu'un couple d'effraies des clochers avec des jeunes. Ces données ont été mises en valeur lors de deux interventions, pour des classes de seconde et de première, au sujet de la biodiversité dans les parcelles agricoles et des moyens de la protéger.

T. D. et C. P.

³ La trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui définit des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, en vue de préserver la biodiversité. Les réservoirs de biodiversité sont les espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche (exemple : la forêt de Moulière, la Réserve ornithologique de Saint-Cyr). Les corridors écologiques sont les voies (haies, cours d'eau, etc.) empruntées par la faune et aussi par la flore pour rejoindre les réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau peuvent bien sûr être l'un et l'autre. La trame verte désigne les milieux terrestres tandis que la trame bleue désigne les milieux aquatiques.

Sites NATURA 2000

Natura 2000¹ est un outil moderne de protection de la nature. C'est un réseau, qui vise à préserver notre patrimoine naturel sur le long terme, à l'échelle de l'Europe. Il s'appuie sur un ensemble de sites sélectionnés pour leur richesse biologique dans chacun desquels l'État concerné s'engage à appliquer des mesures de gestion durable en tenant compte des activités socio-économiques locales.

Sites Natura 2000 du Montmorillonnais

Les marchés d'animation des trois sites Natura 2000 « Forêt et pelouses de Lussac », « Brandes de la Pierre-là » et « Vallée de la Gartempe » sont terminés. L'occasion de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque document d'objectifs commencée il y a plus de dix ans. Début 2016, la DREAL va publier de nouveaux appels d'offre pour reconduire l'animation de ces sites. La LPO Vienne se portera candidate.

• ZSC² Forêt et pelouses de Lussac

Pour ce site, la liste des espèces dites d'intérêt communautaire s'est étoffée avec la découverte de cinq nouveaux papillons depuis 2009 : le cuivré des marais et le damier de la succise, dans une prairie humide près de la grotte de Font Serin, le sphinx de l'épilobe et l'azuré du serpolet, sur le coteau de pelouses de l'Arrault, et la laineuse du prunellier dans les Grandes Brandes.

Entre 1984 et 1989, six stations de pelouses calcicoles ont été classées en arrêté de protection de biotope, une initiative de naturalistes locaux suite à l'ouverture de plusieurs carrières d'extraction de sables dolomitiques dans le secteur. Ces arrêtés obsolètes nécessitent une révision. La DREAL nous a donc demandé de vérifier l'état des pelouses, d'identifier les menaces potentielles et de contrôler la pertinence du périmètre réglementaire. Au printemps, pour comprendre comment la flore des pelouses s'adapte aux conditions de vie extrêmes des sols dolomitiques, une classe de l'école primaire de Sillars s'est déplacée sur le coteau de Lalœuf, à deux pas du bourg.

C. G.

• ZSC Brandes de la Pierre-là

Peu d'actualités pour ce site cette année, si ce n'est le projet de parc éolien dont l'implantation est prévue entre les sites Natura 2000 des « Brandes de la Pierre-là » et des « Brandes de Montmorillon ». Un mât de mesure (pour enregistrer la vitesse du vent) a été installé près du lieu-dit Biard et des inventaires biologiques ont été réalisés

¹ Natura 2000 se compose de l'ensemble des Zones de protection spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC) de l'Union Européenne. Il s'agit du plus vaste réseau écologique au monde. Les ZPS sont désignées par les états membres en application de la directive européenne de 1979 pour la conservation des oiseaux sauvages. Les ZSC répondent aux engagements de la directive habitats-faune-flore de 1992. En France, ces zones font l'objet de mesures administratives et d'actions de gestion encadrées par un document d'objectifs (docob) propre à chaque zone.

² ZSC : Zone spéciale de conservation

courant 2015. Nous sommes toujours régulièrement sollicités par les riverains pour ce qui concerne ce projet et ses incidences potentielles.

C. G.

• ZSC Vallée de la Gartempe

Le Roc d'Enfer, site naturel remarquable et pittoresque, est classé en arrêté de protection de biotope (APB) depuis 1991, pour la préservation de trois plantes : la doradille de Billot, petite fougère qu'on trouve dans les anfractuosités rocheuses, l'isoète épineux et l'ophioglosse des Açores qui se développent dans les prairies au niveau des sautements temporaires des affleurements rocheux. Un oiseau est également mentionné : le cincle plongeur. Afin d'assurer la préservation de ces espèces, plusieurs mesures ont été prises, dont la délimitation de la zone d'escalade et l'interdiction d'aménager la rive gauche ou d'utiliser des engins. La DREAL a réuni un groupe de travail pour la mise à jour de l'arrêté et des inventaires ont été réalisés en 2015 pour faire le point sur les enjeux biologiques du site.

Les travaux de restauration de la prairie humide du Chambon, à Lathus, ont débuté il y a cinq ans. En 2006, l'association Vienne Nature avait établi sur ce site un diagnostic complété d'une cartographie des habitats naturels, afin d'orienter les actions de gestion. En 2011, une prospection pour la recherche des lépidoptères a permis de constater le retour du cuivré des marais, papillon qui affectionne ce type de prairie. En 2014, après les travaux, Vienne Nature a été missionnée pour une nouvelle caractérisation des habitats, avec au printemps un suivi des papillons diurnes et la recherche du sonneur à ventre jaune, un crapaud historiquement présent sur le site. Le rapport de ce travail est en cours de rédaction. Dès 2010 les premières traces du castor d'Europe étaient observées sur le site Natura 2000, à hauteur de Roufflamme sur la commune de Saulgé. En 2014, c'est le propriétaire du Chambon qui a trouvé deux gros peupliers abattus par le rongeur. Depuis, le castor a progressé jusqu'en Haute-Vienne. Le CRPF³ mène actuellement une action d'accompagnement des propriétaires de peupleraies dans le Montmorillonnais afin de les aider à concilier la préservation de leurs arbres et la fréquentation des lieux par le rongeur.

C. G.

• Docob⁴ de la ZPS⁵ Bois de l'Hospice, Étang de Beaufour

La procédure d'élaboration du Docob pour le site « Bois de l'Hospice, Étang de Beaufour » a pris fin en 2015. Le document, rédigé par le bureau d'études Biotope, a été validé en comité de pilotage en février puis approuvé par arrêté préfectoral le 9 juillet 2015. L'animation du Docob peut désormais être lancée : un appel d'offre auquel répondra la LPO Vienne, devrait être publié par la DREAL⁶ début 2016.

C. G.

³ CRPF : Centre régional de la propriété forestière

⁴ Docob ou document d'objectifs : un document d'intentions et d'actions. Établis sous la responsabilité de l'État pour chaque site Natura 2000, ces documents de référence constituent une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Dans une réelle volonté de concertation, ils sont réalisés en associant les acteurs concernés par le site (habitants, élus, socio-professionnels...) dont les représentants se réunissent au sein d'un comité de pilotage.

⁵ ZPS : Zone de protection spéciale

⁶ DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Hirondelle de fenêtre sur son nid
(Michel Granger)



Trace de castor le long de la Gartempe
(CREN PC)



Rencontre avec un agriculteur pour la mise en place de MAEC (Michel Granger)

Docob de la ZPS Plateau de Bellefonds

L'élaboration du Document d'objectifs commencée par la LPO Vienne en 2012 touche à sa fin. En 2015, plusieurs groupes de travail se sont réunis pour définir les objectifs de conservation du site et leur déclinaison en programme d'actions. Tous les partenaires et acteurs locaux concernés ont été conviés à ces temps d'échange et de concertation. Les principales mesures retenues portent sur la disponibilité en milieu agricole de sites propices à l'avifaune, pour la reproduction et les ressources alimentaires. Ainsi, tout comme les surfaces en herbe, le réseau de haies doit faire l'objet d'une attention particulière. En ce qui concerne les milieux forestiers, il est prévu de gérer les peuplements de façon à conserver des vieux arbres et des arbres morts offrant le gîte et le couvert à des espèces telles que le pic mar. Quant à l'engoulement d'Europe, il profitera de l'entretien des milieux ouverts intraforestiers.

C. G.

ZPS Forêt de Moulière et ZSC Landes du Pinail

La forêt évolue lentement, mais que d'actions dans le massif de Moulière et les landes du Pinail depuis vingt ans que la LPO Vienne coordonne l'animation de ce site Natura 2000 ! Les landes du Pinail ont été peu à peu rajeunies, par coupes ou par brûlis dirigés, afin de conserver des habitats favorables à la fauvette pitchou et aux busards gris entre autres. Les travaux dans les parcelles en régénération prennent désormais en compte le respect de la nidification des busards cendré et Saint-Martin et de l'engoulement d'Europe. Le suivi au fil des ans de populations d'oiseaux sensibles, dont le pic mar, les busards, la fauvette pitchou et l'engoulement, permet de mieux connaître aujourd'hui leur évolution. Enfin, depuis vingt ans, des actions de sensibilisation et d'information du grand public et des acteurs concernés ont été menées pour faire comprendre l'importance de ce cœur de biodiversité.

T. D.

ZPS plaines du Mirebalais et du Neuvilleois

La LPO Vienne a été désignée par la DREAL comme structure animatrice de la mise en œuvre du Docob de cette ZPS pour la période de 2015-2017. Les expertises, auprès de la DDT¹ ainsi qu'auprès des porteurs de projets, des incidences des aménagements sur l'avifaune classée d'intérêt européen représentent un travail fondamental parce qu'elles permettent de prendre en compte les enjeux dès l'instruction des projets.

Notre mission recouvre aussi un approfondissement de certains suivis ornithologiques. Les moyens alloués financent l'encadrement de certaines prospections puis la réalisation de synthèses des données accumulées au fil des années. Ainsi, une analyse de la répartition de trois espèces - l'outarde canepetière, le bruant proyer et l'alouette des champs - contactées lors des enquêtes « outarde » a permis de quantifier l'effet repoussoir des zones habitées et des boisements et l'effet positif et attractif des parcelles herbacées. Ces effets vont dans le même sens pour ces trois oiseaux de plaine, mais leur intensité varie. L'outarde est l'espèce dont la répartition est la plus fortement influencée par la présence de couverts herbacés (ceux gérés en MAE, moins denses et non fauchés, leur sont *a priori* plus favorables)

¹ DDT : Direction départementale des territoires

et c'est aussi l'espèce la plus sensible à la présence de bâtiments. Ces constats sont essentiels et nous permettront d'être plus pertinents et plus précis dans notre évaluation des sensibilités environnementales dans les plaines agricoles, que ce soit pour la localisation de futurs contrats MAE ou pour justifier des préconisations lors de la rédaction de documents d'urbanisme.

T. D. et C. P.

MAEC² 2015 : la difficile transition vers le nouveau dispositif agro environnemental

Comme nous pouvions le craindre, la mise en place des MAEC a pris du retard en début d'année 2015. D'autant plus que, en raison du changement de programmation de la PAC (Politique agricole commune), l'État a décidé de mettre fin aux contrats de 2011 et de 2014 qui auraient dû se poursuivre jusqu'en 2016 et 2019. Ces contrats ont donc dû être reconduits en même temps que ceux de 2010 arrivés normalement à échéance, ce qui a multiplié par trois le nombre de dossiers. Malgré cela et quelques évolutions pas toujours très favorables, le monde agricole a largement adhéré au nouveau dispositif, si bien que l'enveloppe budgétaire initialement prévue pour honorer l'ensemble des engagements à l'échelle de la région s'est révélée insuffisante. Il a fallu attendre la fin de l'année pour être sûr que l'ensemble des contrats seraient finalement validés. Dans la Vienne, c'est la Chambre d'agriculture qui porte l'animation des différents territoires, en partenariat avec la LPO Vienne pour les plaines du Mirebalais-Neuvilleois, le secteur de la forêt de Moulière, le plateau de Bellefonds et le bocage montmorillonnais. Deux types de mesures sont proposés aux exploitants agricoles : un engagement parcellaire pour les mesures « biodiversité » et un engagement de l'ensemble de leur exploitation pour les MAE « système polyculture-élevage ».

C. G. et C. P.

MAEC Bocage montmorillonnais

Jusqu'en 2014, le territoire éligible aux MAEC³ se limitait aux seuls sites Natura 2000 du secteur. En 2015, il a été étendu à l'ensemble des communes du Montmorillonnais afin de répondre à un enjeu de préservation du bocage jugé important par la Région. On pouvait donc s'attendre à une très forte demande des agriculteurs pour s'engager dans le dispositif et ce fut le cas. Ainsi, ce sont 176 exploitations qui ont déposé une demande pour une MAE « système polyculture-élevage » et 75 exploitations pour une MAE « biodiversité ». Pour cette première année de contractualisation, la priorité a été donnée aux parcelles situées dans les sites Natura 2000 car il s'agit de l'enjeu principal de ce dispositif. Ainsi les engagements parcellaires « biodiversité » ont permis d'engager 1 800 hectares de prairies (4 % des prairies du territoire), 80 hectares de jachères, 65 mares et 467 kilomètres de haies. Un bilan très positif en somme !

C. G.

MAEC Plateau de Bellefonds, Archigny

Dans la continuité des MAET ouvertes sur ce territoire depuis 2009, treize exploitants se sont mis sous contrat

² MAEC : Mesures agro-environnementales climatiques permettant à un agriculteur de s'engager dans la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'être rétribué pour cela.

³ MAET : Mesures agro-environnementales territorialisées (dispositif antérieur aux actuelles MAEC)

pour implanter des couverts herbacés favorables à l'avifaune (134 hectares) ou pour entretenir leurs haies (15 kilomètres). Les surfaces agricoles représentent 75 % du site Natura 2000, mais les surfaces en herbe ont largement régressé depuis les années 1980 avec le recul de l'élevage. Les mesures agro-environnementales permettent donc de garantir une surface en herbe minimum nécessaire à l'accueil des oiseaux dans ce secteur.

C. G.

MAEC Moulière

Ces mesures agro-environnementales permettent de maintenir la trame verte à la périphérie du massif boisé de Moulière, grâce à une gestion des prairies et des haies favorable à l'avifaune. Suite à une réunion d'information à Bonneuil-Matours, quinze exploitants ont été contactés et onze ont prévu de déposer un dossier. Les éleveurs ont boudé les mesures de gestion extensive de prairies à cause d'un cahier des charges trop contraignant (aucune fertilisation azotée et une compensation financière fort réduite). Par contre, pour ce qui est des mesures de création de couverts herbacés et d'amélioration du gel des cultures, on constate un engagement supérieur à ce qui était prévu. Au total, suite aux diagnostics environnementaux, 175 hectares devraient finalement être engagés, soit pour la gestion, soit pour la création de prairies.

T. D.

MAEC 2015 : Mirebalais-Neuvilleois

Dans le territoire à outardes des plaines du Mirebalais-Neuvilleois, sur les 1 500 hectares engagés dans le dispositif MAE, 1 053 hectares répartis dans 114 exploitations arrivaient à échéance de contrat en 2015. L'enjeu était donc particulièrement important cette année pour maintenir ces parcelles en couverts herbacés essentiels à la sauvegarde de l'avifaune de plaine et notamment de l'outarde canepetière. Le travail d'animation a été mené avec la Chambre d'agriculture et a consisté en deux réunions d'information, une à Vouzailles (cinquante agriculteurs) et une à Loudun (douze agriculteurs). De plus, l'ensemble des agriculteurs dont les contrats arrivaient à échéance ont été recontactés individuellement. Enfin, deux réunions d'accompagnement administratif, complétées chacune par une sortie de terrain pour observer l'avifaune de plaine, ont été organisées et ont accueilli en tout vingt exploitants. Bilan : 130 agriculteurs ont été rencontrés individuellement, la quasi-totalité des contrats ont été reconduits et quelques nouveaux exploitants ont rejoint le dispositif. Les engagements ne sont pas encore tous finalisés, mais suite aux diagnostics sur leurs parcelles, 120 agriculteurs avaient l'intention de mettre sous contrat 1 088 hectares à eux tous. À leur retour de migration, les outardes retrouveront donc autant de couverts herbacés qu'en 2015 !

C. P.

Grands milieux naturels

Sont désignés par Grands milieux « naturels » de grands espaces ou des ensembles paysagers qui sont plus ou moins soumis à l'influence des activités humaines. Il s'agit donc, vu la complexité des enjeux, de faire connaître la valeur écologique de ces territoires et de nouer des partenariats pour leur préservation avec un maximum d'interlocuteurs : acteurs socio-économiques, population, élus, administrations...

Espaces ruraux

Programme de plantation de haies

Commencé lors de l'hiver 2009-2010, le programme de plantation de haies s'est poursuivi lors des hivers 2014-2015 et 2015-2016. Initialement menés dans les exploitations ayant pris part au programme *Agriculture et Biodiversité*, les chantiers le sont maintenant dans de nouvelles fermes. En effet, grâce au bouche à oreille entre agriculteurs et aux articles de la presse locale qui informent régulièrement sur ces actions, nous sommes contactés par de nouveaux exploitants ayant des projets de plantation.

Au cours de ces deux derniers hivers, neuf kilomètres de haies supplémentaires, soit 12 000 plants, ont été installés sur seize fermes du département lors de vingt chantiers, tous organisés avec de la main d'œuvre bénévole, principalement des élèves de lycées agricoles (Thuré, Montreuil-Bellay et Montmorillon), mais aussi d'autres structures (collège de Saint-Jean-de-Sauves, jeunes engagés en service civique avec l'association Unis-cité) sans oublier les bénévoles de la LPO Vienne. Chaque hiver, environ 150 personnes participent à ces chantiers. Elles sont sensibilisées au rôle bénéfique de la haie et une plaquette récapitulative leur est offerte.

Après accord avec l'agriculteur sur la localisation, le linéaire et le type de haie, commence la phase de mise en œuvre. Le travail du sol est réalisé en amont du chantier par l'exploitant et le jour dit, les planteurs jalonent le linéaire, creusent les trous, taillent les racines des plants puis les mettent en terre avant de les pailler. Les haies sont exclusivement composées d'espèces locales, achetées auprès de l'association Prom'Haies : prunellier, charme, cornouiller, bourdaine, poirier, cormier, alisier, etc., et adaptées aux cycles biologiques de la faune qui les fréquente mais aussi à notre climat, ce qui garantit de très bons taux de reprise. Ces plantations répondent aussi bien à des problèmes environnementaux et paysagers qu'agronomiques : corridors écologiques, zones d'habitat et d'alimentation pour de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, chauve-souris...) - dont certaines sont prédatrices de ravageuses de cultures -, protection contre le vent, limitation de l'érosion des sols...

C. P.

Pie-grièche écorcheur (Bernard Liégeois)



Zones humides

Depuis 2014, la LPO Vienne n'intervient plus dans le cadre du Plan Loire (programme interrégional) sur la gestion des rivières Vienne et Clain. Elle intervient désormais dans le cadre des programmes d'actions des syndicats de rivière. En 2015, faute de financements, elle n'a pas réalisé les actions qu'elle projetait pour la Vienne, et les actions prévues pour le Clain amont (en amont de Vivonne) n'ont pas abouti. Cette année, la gestion de la réserve ornithologique de Saint-Cyr et la restauration de l'île de la Filature située sur les communes de Ligugé et de Smarves sont les principales actions sur les zones humides menées par la LPO Vienne.

S. F.

Restauration et valorisation de l'île de la Filature (Ligugé et Smarves)

Après la tempête de 2013, la nécessité d'intervenir sur les peupliers tombés a conduit le Syndicat du plan d'eau de la Filature à repenser l'entretien de l'île, avec pour objectif la préservation de la biodiversité. Sollicitée en 2015 par le syndicat, la LPO Vienne a revu les modalités d'entretien du site et fait diminuer le nombre de tontes et de fauches réalisées par l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Chantejeau. Aujourd'hui, les chemins de l'île sont toujours entretenus régulièrement pour permettre aux visiteurs de se promener, mais le sous-bois et les prairies sont laissés libres de fleurir. Vienne Nature y a d'ailleurs réalisé un suivi floristique. En 2015, une sortie grand public sur le site et une conférence sur Les Oiseaux du Pays des Six Vallées ont été organisées par la LPO Vienne, qui a aussi proposé des animations naturalistes aux enfants accueillis par le centre de loisirs du Bois de Givray pendant les vacances de la Toussaint. Parallèlement, le Syndicat et la commune de Ligugé ont réalisé des plantations à l'entrée du site, et installé des panneaux de découverte de l'histoire du site de la Filature. Des chantiers de jeunes de Ligugé ont aussi permis de restaurer la frayère.

S. F.

Gestion de la réserve ornithologique de Saint-Cyr

Afin d'endiguer la colonisation des îlots de la réserve ornithologique par les rejets de peupliers et de saules, une fauche manuelle a été réalisée avec les outils achetés ces dernières années. Ce travail permet de maintenir des zones favorables au repos et à la reproduction des oiseaux. Il a été accompli par le gestionnaire de la réserve, aidé par des bénévoles de la LPO Vienne. Des coupes plus importantes ont été confiées à l'entreprise ABC Environnement, notamment au sein des roselières où les saules devenaient envahissants. Grâce à l'aide de quatre bénévoles, l'arrachage de la jussie a été effectué en août : les moindres recoins du site, îlots, chenaux et fossés, ont été explorés en barque et en waders et cela a demandé au total 32 heures de travail. Près d'un demi-mètre cube de repousses ont été arrachées, résultat équivalent à celui de 2014. La présence des ragondins complique ce nettoyage car ils éparpillent de nombreux fragments de la plante qui se retrouvent à la dérive puis s'enracinent un peu partout sur le site. Le 27 novembre, huit bénévoles ont participé à la plantation d'une haie de 80 arbustes à l'entrée de la réserve avant

d'accueillir, avec quelques responsables politiques de la Vienne et des adhérents, Allain Bougrain Dubourg venu prêter main forte pour la plantation hautement symbolique de *l'arbre pour le climat*, dans le cadre de la COP 21. Mais d'autres travaux d'entretien et de plantations ont fait l'objet de plusieurs chantiers participatifs, ce qui montre une fois de plus l'implication des bénévoles dans le fonctionnement de la réserve ornithologique et dans la vie associative liée à ce site.

J. T.

Autres milieux

Refuges LPO

Les « refuges LPO », ce sont des jardins de particuliers ou de collectivités mais aussi de structures, qui appliquent la convention proposée par la formule « Mon établissement est un refuge LPO ». Une école, une maison de retraite, un hôpital, un centre de loisirs... peuvent devenir des refuges LPO. Il est ainsi possible d'impliquer et de sensibiliser des élèves, des pensionnaires, des patients... pour les aider à comprendre l'importance de la biodiversité et leur apprendre à la protéger. En 2015, quatre structures ont rejoint le réseau : l'association des jardins Bio Solidaire à Senillé, le Château de la Brosse à Vicq-sur-Gartempe, l'hébergement touristique *Eurl du Moulin* à Poitiers et le village de vacances CI ORTF à L'Isle Jourdain.

Pour ce qui concerne les Refuges Entreprises, cette année a aussi vu les premiers pas vers la création d'un Refuge LPO sur le site de l'Éco-Pôle du SIMER (Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural) à Sillars. Le site technique (plateforme de compostage, bâtiments techniques, centre de tri et bassins d'épuration) ainsi que les prairies bocagères acquises pour ouvrir la voie d'accès ont fait l'objet de relevés ornithologiques. Un diagnostic, assorti de préconisations à discuter, conclut cette première phase vers un engagement de cinq ans qui devrait se concrétiser en 2016.

H. B. et T. D.

Observatoire de biodiversité à Center Parcs

Au prix d'un immense chantier, une ville touristique a surgi au nord de Loudun, au cœur du Bois de la Mothe-Chandenier, devenu le *Center Parcs du Bois aux Daims*. Pour la deuxième année consécutive, nous avons réalisé avec Vienne Nature des suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité mis en place avec le promoteur Pierre et Vacances.

La méthode des relevés d'indices ponctuels d'abondance de l'avifaune, depuis quatorze points d'écoute répartis sur le site, permettra à moyen terme de suivre l'évolution des populations de passereaux nicheurs. Un suivi spécifique est effectué pour l'engouement d'Europe qui, dans un premier temps, semble avoir bien profité de la très forte ouverture du milieu boisé et de la diversification de ses aspects. Le nombre de mâles chanteurs a diminué de moitié en 2015, mais reste le double de celui constaté avant les travaux. Enfin, l'observatoire s'est aussi attaché à l'étude de l'occupation des gîtes spécialement conçus dans les logements et dans les bâtiments communs, soit près de 200 nichoirs pour les oiseaux et 150 pour les chauves-souris ! Rougequeues noirs, rougequeues à front blanc et mésanges charbonnières ont déjà investi plusieurs cavités.

T. D.

Homme et société

Le chapitre **Homme et société** regroupe des activités plus spécifiquement liées au fonctionnement de l'association et à sa dynamique dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement. S'y rapporte également la communication tant au sein de l'association qu'auprès des autres acteurs de la société, chez qui nous souhaitons susciter l'intérêt pour la préservation de la nature.

Éducation et sensibilisation

Rien de tel qu'une bonne carte!

Sans doute aurait-il été plus rigoureux de nommer chaque école, centre de loisirs, association, collège... ayant fait appel à la LPO Vienne au cours de l'année 2015, pour une sortie naturaliste, une exposition, une soirée projection de film-débat ou une intervention scolaire. Mais auriez-vous pour autant obtenu une vision globale révélatrice de l'activité ? Pas certain, car une telle précision ne vous aurait pas permis de cerner la nature des 159 interventions réalisées, et encore moins de retenir les prénommes des quelque 2386 personnes rencontrées. Il nous a donc semblé plus judicieux de présenter une carte montrant l'ensemble des communes visitées, associée à quelques données chiffrées.

S. T.

Sensibilisation et éducation à l'environnement

Les plus férus d'informations pourront retenir qu'en plus des 70 interventions ponctuelles de sensibilisation, cinq grands programmes pédagogiques d'éducation à l'environnement ont marqué 2015 : « Au cœur des landes de Poitou-Charentes », « Mon jardin, un havre de biodiversité », « Chouettes et hiboux de Poitou-Charentes », « Biodiversité des sites Natura 2000 du Val de Gartempe et des Pelouses de Lussac » et « À la rencontre du bruant ortolan ». Programmes auxquels il faut ajouter les interventions ponctuelles et les classes de découverte réalisées dans la réserve ornithologique de Saint-Cyr.

S. T.

Des objectifs éducatifs sans cesse revendiqués

Comme chaque année, nous nous sommes attachés à faire découvrir aux élèves le plaisir de l'observation des oiseaux, puis à imaginer des interventions ayant un impact sur les savoirs-être, les savoir-faire et les savoirs scolaires. Placer le plus possible les élèves en contact direct avec la nature est impératif. L'oiseau n'est pas un objectif d'étude à proprement parler, mais le vecteur de découverte d'un habitat donné, des micros-milieus de vie qui le composent, et surtout de la nature des relations entre les êtres vivants et cet environnement. Le compteur n'affiche pas que des réussites, mais lorsque le succès est au rendez-vous (le plus souvent), c'est la marque d'une vraie synergie entre l'action de l'enseignant(e) et celle de la LPO.

S. T.

Sensibilisation et éducation à l'environnement : des actions et des publics variés

18 interventions grand public (sorties naturalistes, expositions, soirées projection de film-débat...)

1 stage pour naturalistes en herbes

5 classes de découvertes

10 interventions dans des centres de loisirs

96 interventions dans des écoles maternelles et élémentaires

26 interventions dans des collèges, lycées (enseignement général ou professionnel agricole)



Localisation des communes où se sont déroulées les animations d'éducation à l'environnement en 2015.

Rougequeue à front blanc (Yann Pichon)



Animations à la réserve ornithologique

La réserve ornithologique de Saint-Cyr est un lieu populaire très apprécié de promenade et de rencontres. Les chiffres de fréquentation, enregistrés par les éco-compteurs des deux entrées, restent stables par rapport à ceux des années précédentes : plus de 25 000 visiteurs en 2015.

Le rythme des animations se maintient : huit permanences et onze visites guidées assurées cette année, 488 personnes accueillies (389 adultes et 99 enfants). Le taux de participation est en hausse, il est de 80 % sur les cinq sorties estivales, avec 59 personnes accueillies, mais les animations du printemps sont moins suivies.

Dans le cadre de la manifestation « S'handiférence » organisée par l'ASSHAV (Association sportive et sociale des handicapés et adhérents valides), la LPO Vienne s'est mobilisée pour accueillir dans la réserve ornithologique des groupes de personnes en situation de handicap. Ainsi, des résidents de la Maison d'accueil spécialisée de Vouillé et des adhérents de l'association L'Arche de Cognac ont bénéficié d'animations avec les outils pédagogiques que nous avons élaborés les années précédentes (planchettes et livrets en relief et en braille, sculptures à toucher).

J. T.

Stand LPO

En 2015, les bénévoles ont encore installé le stand de la LPO un peu partout dans le département, dans le cadre de nombreuses manifestations. Comme chaque année, communes ou associations nous ont invité à participer surtout à des marchés aux plantes et à des fêtes du thème de la nature, ce qui est chaque fois l'occasion d'expliquer nos engagements pour la défense de la nature et des oiseaux mais aussi, à l'unisson de la campagne du groupe « Jardinez nature », pour la protection de la biodiversité de proximité, notamment auprès des jardiniers amateurs. Le dernier week-end d'août, les parapentistes de Massognes nous ont conviés à la troisième édition de leur festival bisannuel *Les Oreilles au vent*. Une exposition sur l'outarde, les busards et autres oiseaux de plaines a servi de support à notre mission d'information et de sensibilisation et, comme pour saluer la présence de la LPO, un groupe de 18 cigognes a survolé le site le dimanche après-midi !

Nous remercions Annie Lejeune qui a organisé la représentation de la LPO sur les stands pendant plusieurs années et bienvenue à Isabelle Dzugan qui reprend le flambeau. Si vous aussi, vous avez à cœur de partager votre passion pour les oiseaux et pour la nature, rejoignez-nous : les débutants ne sont jamais seuls sur un stand et pour vous donner de l'assurance, une formation est programmée à la LPO Vienne pour le 9 avril 2016.

C. B.

Sorties tous publics

Tout au long de l'année 2015, dans tout le département et toujours avec autant de succès, 22 sorties d'une demi-journée ont été animées par des bénévoles dont certains sont des correspondants locaux. Ils ont ainsi fait découvrir aux amateurs de nombreuses espèces d'oiseaux et leurs chants, dans différents milieux : forêt, plaine, bord de rivière, village, bocage, brandes ou ville. Trois de ces sorties ont été organisées en nocturne, dans les forêts de Châtellerault et de Moulière et dans les Grandes Brandes de Lussac, où évolue l'engoulevent d'Europe. Le 4 avril, la 11^e Nuit de la chouette et de la faune nocturne organisée

conjointement avec Vienne Nature, cette fois à Bouresse, a attiré de nombreux visiteurs. En mai, dans le cadre de la Fête de la nature, quatre sorties proposaient de voir les bruants ortolans du Haut-Poitou, les oiseaux des sources de l'Ozon près d'Archigny, les oiseaux des vignes à Marigny-Brizay ou les hirondelles de Saint-Éloi à Poitiers. Enfin, le CREN¹ et la LPO Vienne se sont associés, au printemps, pour animer deux balades, une au bord de la Vienne à Châtellerault et une dans les carrières de Lavoux.

K. L. et B. F.

13^e Fête des oiseaux : la nature en dessins

Temps froid et gris pour la 13^e fête des oiseaux de Saint-Cyr qui s'est déroulée le 1^{er} février 2015. Mais les 350 participants à cette belle édition, consacrée au dessin de nature, ont été très enthousiastes, et à juste titre ! Pour la première fois, la LPO Vienne avait concocté une exposition de dessins : beaucoup d'oiseaux, mais aussi des mammifères et quelques insectes et batraciens y étaient rassemblés. Il s'agissait d'œuvres réalisées par huit bénévoles pour illustrer les lettres d'information, expositions, plaquettes et autres supports de sensibilisation conçus par notre association. Le public a pu apprécier, pendant toute la journée, plus de cent dessins en noir et blanc (réalisés au graphite ou à l'encre) ou en couleur (aquarelles ou craies). Un coin lecture réunissait des ouvrages sur le dessin, l'aquarelle, etc., à consulter sans modération. Pour ceux que le crayon titillait, deux sorties « dessin » se sont déroulées l'après-midi. Les plus jeunes n'ont pas été en reste : ils ont pu laisser leur imagination déborder lors d'un atelier de « créations au naturel » avec peinture aux jus de légumes, dessins, découpages et collages en tous genres. Comme chaque année, le programme de la fête affichait aussi des animations de découverte des oiseaux, pour tous et pour tous les goûts. Plus de cinquante bénévoles étaient présents pour partager leur passion des oiseaux lors d'une fête qui, année après année, reste fidèle à elle-même : fédératrice, conviviale, gratuite et accessible aux personnes à mobilité réduite (sauf la sortie matinale). Longue vie à la fête des oiseaux !

S. G.

Communication

Médias

Près de 70 articles parlant de la LPO Vienne ont parus dans la presse écrite locale et nationale (*L'Oiseau Mag*) en 2015. L'importance des haies, un patrimoine auquel la LPO est très attachée, a été évoquée à de nombreuses reprises, à l'occasion des plantations que nous reconduisons chaque hiver chez les agriculteurs mais aussi au moment de la destruction de haies très anciennes dans le Montmorillonnais, contre laquelle nous nous sommes élevés. La campagne de sensibilisation du groupe « Jardinez nature », qui a été relancée cette année avec la sortie de nouveaux documents et l'organisation de plusieurs rendez-vous, a également été largement relayée. Pour ce qui concerne la radio, sept interviews ont été enregistrées et deux rubriques-feuilletons nous ont été proposées par *France Bleu Poitou* : la réserve ornithologique de Saint-Cyr a fait l'objet d'un reportage « Grand air » et Denis Royer,

¹ CREN : Conservatoire régional d'espaces naturels du Poitou-Charentes

bénévole de longue date à la LPO Vienne, a été l'invité de « Mon Poitou à moi » (chacune de ces rubriques proposant cinq mini-reportages diffusés sur une semaine, à raison d'un par jour). Au bout de deux ans, la rubrique « Parlons d'oiseaux » a pris fin en juin après la diffusion de 26 épisodes cette année. Une belle expérience - avec un total de 88 chroniques - pendant laquelle certains de nos bénévoles ont partagé avec enthousiasme leur passion des oiseaux et se sont révélés d'excellents intervenants à la radio. Merci à Yves Besnard, l'animateur de la rubrique, pour la confiance qu'il nous a témoignée et sa bonne humeur. Enfin, la télévision régionale s'est intéressée à un chantier de plantation de haie à Thuré avec l'aide des élèves du lycée agricole, et à une sortie de découverte des chants d'oiseaux organisée par Denis Royer dans les Bois de Saint-Pierre à Smarves.

S. G.

LPO Info

Trente-huit personnes ont participé à la réalisation des six numéros parus en 2015 et toute une équipe de bénévoles s'est chargée de la mise sous pli. Au fil des saisons, des thèmes aussi divers que les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), les actions de protection des busards, du bruant ortolan, du courlis cendré, par exemple, ont pu être présentés pour l'information de tous, sans oublier les portraits de plusieurs « Biodiv'acteurs ». Fruit de la collaboration des salariés et des bénévoles, ce bulletin a pour but, comme son sous-titre le mentionne, la liaison entre tous les membres de l'association, qu'ils soient actifs ou non dans son fonctionnement. La richesse des informations et la qualité de la publication sont le résultat de l'investissement de chacun. Merci à ceux qui ont participé à cette réussite et bienvenue à ceux qui voudront bien nous rejoindre dans cette activité exaltante.

J.-C. D.

La revue L'Outarde

L'Outarde, la revue ornithologique de la LPO Vienne, paraît chaque année au moment de l'assemblée générale. Le numéro 51, édité en mars 2015, a ravi les lecteurs. Sous l'impulsion de Thomas Williamson, alors rédacteur en chef, *L'Outarde* a fait peau neuve avec nouvelle couverture et nouveau format des textes.

La rédaction et l'édition de cette revue scientifique, entièrement réalisée par des bénévoles, représentent un travail colossal. Pour le numéro 52 à paraître en 2016, nous avons modifié l'organisation des tâches : la fonction de rédacteur en chef est désormais collégiale et distribuée article par article, parmi un comité de rédaction constitué de Raphaël Bussière, Daniel Gilardot, Régis Ouvrard, Benoît Van Hecke et Julien Ventroux.

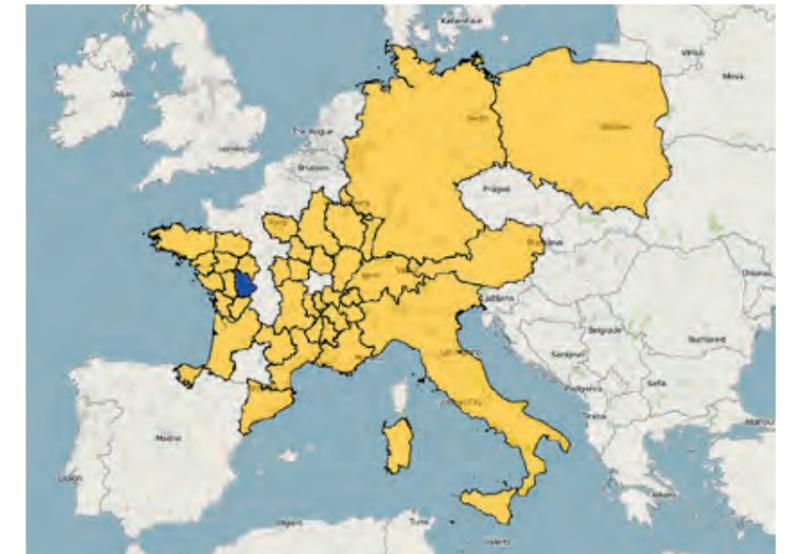
Au programme de ce numéro 52 : deux premières dans la Vienne (la nidification de deux couples d'élanions blancs et l'observation d'un bécassin à long bec), les tendances de la phénologie de migration prénuptiale en relation avec le changement climatique local (cette étude exceptionnelle porte sur 41 ans), une analyse des facteurs influençant la répartition des mâles chanteurs d'outarde canepetière dans la Vienne, et enfin la synthèse des données ornithologiques d'août 2013 à août 2014.

Un grand merci aux 18 bénévoles qui ont élaboré ce numéro et bonne lecture !

R. O.



Fréquentation annuelle du site web de LPO Vienne.



Étendue du réseau de bases de données en ligne Visionature.

Site web de la LPO Vienne

2015 : stabilité pour le site, forte hausse pour la BDL ! Lancé en janvier 2006, notre site web a été entièrement refait en mai 2009 avec ajout de la BDL, base de données en ligne Visionature - élaborée par la société suisse BioloVision - qui permet à chaque visiteur, adhérent ou non, de transmettre facilement ses observations naturalistes faites dans notre département. Le site de la LPO Vienne fait partie d'un réseau national de 35 bases de données locales ou régionales, situées dans la métropole et outre-mer. Les trois-quarts du territoire national sont désormais couverts et le réseau s'étend à l'Europe, en rassemblant l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, mais aussi la Pologne, le Luxembourg, la Catalogne et le Pays basque espagnol. Informations, agenda, activités, milieux naturels et espèces..., la partie institutionnelle du site propose 113 pages et plus d'une centaine de documents en téléchargement libre. Au cours de l'année 2015, l'implication de l'équipe salariée et de bénévoles a permis, outre les mises à jour régulières du site, l'insertion dans l'agenda de 56 actualités et de 129 événements, accessibles directement sur la page d'accueil du site. En décembre, la rubrique « Nos publications » a été repensée et elle donne maintenant accès à une grande partie des articles de notre revue ornithologique *L'Outarde*, ainsi qu'aux plaquettes et dépliants « Jardinage sain et accueil de la biodiversité ».

Couverture de *L'Outarde* n° 51 à paraître au moment de l'assemblée générale.



La fréquentation du site web est stable avec 64 573 visites en 2015 (- 2 %, et une moyenne de 177 / jour) et 25 372 visiteurs (légère baisse de 4 %), qui ont consulté au total 499 254 pages (+ 7,6 %). Les internautes viennent de 86 pays et 97 % sont en France. Une visite dure en moyenne 4 minutes et 25 secondes et huit pages en moyenne sont visionnées. Le record de 261 visites pour une seule journée a été atteint le 2 novembre.

Avec 1 439 inscrits fin 2015 (+ 21 %), la base de données en ligne a reçu 70 139 contributions (+ 25 %), ce qui pulvérise le record exceptionnel de 2012 (année du centenaire de la LPO France). Cette forte progression est à mettre au compte du module « Oiseaux des jardins » lancé en 2013, mais aussi à celui de l'application pour smartphones Android « NaturaList », lancée dans la Vienne en novembre 2014, qui permet de transmettre ses observations depuis le terrain, en direct ou en différé. Début 2016, près de 23 % des données sont transmises avec ces nouveaux outils.

Votre site web conserve donc toute son attractivité, tandis que la BDL, grâce à ses nouveaux outils, est promise à un bel avenir...

Observez, identifiez, transmettez !

<http://vienne.lpo.fr>

B. L.

Pour le groupe de travail « site web »

La LPO Vienne sur Facebook

La LPO Vienne a fait son entrée sur le réseau social Facebook en septembre 2012. Avec le rappel des événements de la vie associative et du calendrier (dates des sorties, des formations, des enquêtes participatives, des chantiers de plantation de haies, etc.), des articles de presse, des photos et des nouvelles, cette page de communication via Internet permet d'informer au jour le jour les personnes qui nous suivent. Début 2016, nous en sommes à plus de 800 mentions « j'aime », nombre qui a doublé en une année, ce qui montre que ce nouveau média est déjà bien apprécié de nos sympathisants.

H. B.

Retrouvez l'actualité de notre association sur la page Facebook LPO Vienne



Débat public

Participation aux commissions préfectorales

Des salariés et des bénévoles de la LPO Vienne siègent à plusieurs commissions départementales ou y participent en tant que « personne compétente » ou « personnalité qualifiée » :

À la Commission départementale de la consommation des espaces agricoles, devenue en 2015 la **Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)**, nous sommes représentés par Denis Royer et Bernard Couturaud. C'est de loin la commission la plus chronophage : elle a siégé huit fois en 2015 et 95 dossiers ont été examinés. Le monde agricole y est largement majoritaire, alors que l'on y décide aussi de l'avenir des espaces naturels et forestiers. On peut noter que le champ de compétence de cette commission ne concerne que les communes dépourvues de documents d'urbanisme. Nous avons obtenu que tous les projets de champs photovoltaïques nous soient soumis dans le cadre de cette commission. La majorité des dossiers examinés concernent des hangars et la profession agricole y est favorable : ils consomment des espaces agricoles et mitent le territoire, mais ils sont lucratifs. Pour les autres dossiers (documents d'urbanisme, permis de construire des habitations, etc.), le fonctionnement nous semble plutôt satisfaisant.

La **Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDFCS)** a, parmi ses attributions, celle de se prononcer sur le Schéma départemental de gestion cynégétique proposé par la Fédération des chasseurs : périodes, modalités et pratiques de chasse, attribution des plans de chasse (gibier), classement des espèces « nuisibles » et modalités de leur destruction, indemnisation des dégâts causés par les grands mammifères dans les récoltes, les cultures et les forêts, et gestion des lots de chasse (parcelles) du domaine public fluvial. Là encore nous déplorons un déséquilibre parmi les participants : le monde de la chasse y est surreprésenté. Cette commission s'est réunie trois fois cette année et vos représentants sont Michel Masson et Daniel Gilardot. Pas de modification cette année dans la liste des animaux classés nuisibles : le lapin et le renard sont toujours persécutés, même si les dégâts qu'ils peuvent occasionner ne sont que ponctuels et mineurs.

La **Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)** est déclinée en sous-commissions et nous sommes présents dans plusieurs d'entre elles : Nature, Sites et paysage, Faune captive et Carrières. Nos représentants y sont maintenant Benoît Van Hecke et Thierry Dubois (salarié). Cette commission représente très bien les intérêts du patrimoine bâti historique, mais est moins sensible au patrimoine naturel, orientation que nous nous employons donc à infléchir.

La **Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)** revêt pour nous une grande importance car elle délibère sur le devenir des milieux humides, des prairies et du bocage. Nos leviers d'action sont très faibles, mais notre présence et les messages que nous portons permettent, nous l'espérons, un éveil des consciences. Le Conseil départemental élabore le **Schéma départemental de l'eau**. Il est actuellement dans la phase diagnostics / état des lieux / identification des priorités, pour les trois domaines concernés : l'alimentation en eau potable, l'assainissement et les milieux aquatiques. Nous le suivons

avec attention et serons présents lors de l'examen des orientations de ce schéma.

D. G.

GEREPI / Réserve naturelle du PINAIL

Voici les points forts de l'année 2015 pour GEREPI, association qui gère la réserve naturelle du Pinail et dont la LPO Vienne est membre du bureau.

Personnel : arrivée d'un nouveau conservateur et de deux services civiques, l'un chargé de la signalétique et de l'animation, l'autre d'une étude des impacts du changement climatique sur la biodiversité.

Gestion de la lande : aucun brûlis dirigé cette année du fait de la météo, seule la coupe de brande a donc été mise en œuvre ; un bélier accompagne désormais la quinzaine d'ovins « gestionnaires de la lande ».

Inventaires (ou compléments), suivis et études : reptiles, amphibiens, écrevisses à pieds blancs, perches soleil, oiseaux, odonates, fourmis, characées, champignons, qualité des eaux... À noter, entre autres, la découverte d'une nouvelle espèce de plante carnivore, l'utriculaire de Bremi, et d'une libellule, l'anax napolitain.

Activités extérieures : travail sur la liste rouge régionale des champignons menacés de Poitou-Charentes.

Pour en savoir plus : un bulletin d'information, *La Gazette du Pinail*, les rapports d'études et le plan de gestion de la réserve, sont en ligne : <http://www.reserve-pinail.org>.

M. G.

Vie associative

Rencontres Refuges LPO

En 2015, une quinzaine de personnes étaient présentes à chacune des deux rencontres refuges LPO. La première s'est déroulée le 26 avril chez Béatrice et Claude Joudelat-Darras, à Valdivienne. La pluie a quelque peu bousculé le programme : la balade du matin a été interrompue, mais le soleil est revenu l'après-midi pour la visite du refuge. Samuel Ducept de Vienne Nature nous a fait découvrir les insectes et la biodiversité en général, Alain Métails nous a parlé de l'accueil de la biodiversité au jardin.

La deuxième rencontre s'est déroulée le 22 novembre au musée de Cherves avec Martine Roy de l'association *Les Gens de Cherves*. Stéphane Troubat a animé le matin, dans le musée puis à l'extérieur, une présentation du rôle majeur de l'arbre, de ses qualités et de ses propriétés de la racine à la feuille. La sortie botanique de l'après-midi, guidée par Michel Bonnessée membre des *Gens de Cherves*, nous a menés dans les alentours du village. Après le pot de l'amitié, personne n'était pressé de partir... Un grand merci à Katia Lipovoï qui a organisé avec enthousiasme ces deux journées et toutes les autres, depuis de très nombreuses années. Dans la Vienne, le nombre de refuges LPO chez les particuliers augmente d'année en année. On en compte actuellement 321. N'hésitez pas à rejoindre ce réseau qui peut vous apporter aide et conseils pour mieux accueillir chez vous la faune et la flore sauvages !

L. B. et K. L.

Correspondants locaux

Avec dynamisme et conviction, les correspondants locaux ont poursuivi leur engagement en 2015 et ont représenté la LPO avec efficacité.

Certains ont participé à des manifestations comme la *Fête de l'automne* à Thuré, la *Biodiversité à la ferme* à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, *Folies Bastringues Festival* à Coussay-les-Bois, etc., ou organisé une projection de films naturalistes (suivie d'un débat) à Archigny, présenté des *Conférences communales*, à Châtellerault, Lésigny, Sèvres-Anxaumont et Saulgé. Beaucoup ont animé des sorties tous publics pour faire découvrir par exemple les gobemouches ou les hirondelles à Poitiers, les pics et autres oiseaux de la forêt à Saint-Sauvant ou à Smarves, les oiseaux du pays mélusin, ceux des sources de l'Ozon dans le cadre de la *Fête de la nature*, les engoulevents, les outardes et autres oiseaux de plaine, etc.

À Tercé, un atelier « nichoirs » a été proposé en septembre, lors des *Journées du patrimoine*. Plusieurs correspondants ont participé à des émissions de radio sur *France Bleu Poitou* ou fait paraître des articles dans les bulletins municipaux pour présenter des oiseaux ou des actions menées en faveur de la biodiversité.

D'autres ont rencontré des élus, notamment à Poitiers et à Neuville, pour les sensibiliser à la protection de la biodiversité et certains participent à diverses commissions : commission préfectorale pour la CDENAF (consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers), ou commissions locales : plan local d'urbanisme à Lavoux, environnement à Thuré ou au centre d'animation de Beaulieu à Poitiers. Ceux qui ont la fibre ornitho ont, cette année encore, participé à des comptages dans leur commune : outardes, œdicnèmes, oiseaux d'eau, hirondelles, hérons, rapaces, oiseaux communs... ou relayé l'acheminement d'oiseaux blessés. Ambassadeurs très actifs de la LPO auprès des élus et de leurs concitoyens, les correspondants locaux agissent selon leurs envies, leur disponibilité, leurs compétences et toujours avec passion. Trois nouveaux bénévoles, Alain Bonnin, Valérie Bertheau et Régis Cottet, ont intégré le groupe cette année, pour représenter la LPO dans trois quartiers supplémentaires à Poitiers. N'hésitez pas à faire comme eux !

C. D.

Rencontres mensuelles des adhérents

Le premier mercredi de chaque mois, les adhérents (une trentaine en moyenne) se retrouvent dès 20h15 dans la salle de l'Aéroclub près de l'aéroport de Poitiers-Biard. Après les actualités de l'association et des informations diverses sur la protection de l'environnement, c'est l'occasion pour les coordinateurs d'enquêtes de présenter un programme ou des résultats et de proposer comptages et suivis aux bénévoles : en 2015, oiseaux d'eau, pluviers et vanneaux, rapaces nocturnes, courlis cendrés, ardéidés, busards et grands cormorans, ainsi que les oiseaux du plateau de Bellefonds (dans le cadre du programme *Natura 2000*) ont fait l'objet de bilans, chiffres et photos à l'appui. En décembre, c'est lors d'une soirée délocalisée à Vouzailles que les résultats de la saison de protection des busards de plaine ont été présentés, en présence des agriculteurs et des bénévoles concernés. En février, le pouillot siffleur était à l'honneur dans un exposé sur ses mœurs et sa biologie. En juillet, pour la traditionnelle rencontre sur le terrain, c'est au bord du Miosson, à Nouaillé-Maupertuis, que les adhérents étaient conviés, pour voir les nouveaux aménagements du Gué de l'Omme, supervisés par la LPO Vienne. Enfin, deux diaporamas nous ont emmenés en voyage, dans les Cévennes en octobre et en Afrique du Sud en novembre.

C. B.



En décembre, Christine Delliaux, Alain Leroux et Benoît Van Hecke ont expliqué la protection des nids de busards dans la plaine agricole et présenté les résultats de la saison, lors de la rencontre mensuelle délocalisée à Vouzailles. (Alain Boullah)

Sorties pour les adhérents

En 2015, ont été proposées deux journées dans la Brenne - une en décembre pour découvrir les oiseaux hivernants, en particulier les grues cendrées, et une fin mars pour voir les premiers migrateurs - ainsi que six week-ends - cinq sur la côte atlantique et un dans les Pyrénées - occasions d'observations très « sympas », parfois exceptionnelles. À l'Aiguillon, de nombreux hiboux des marais posés ou en vol. Sur l'île de Ré, des gorgebleues en parade et des sternes pierregarins à la recherche de leur territoire pour nicher. Dans les Pyrénées, le mauvais temps nous a poussés à aller sur le versant espagnol où nous avons vu de nombreux rapaces : aigle botté, vautour percnoptère, vautour fauve, circaète Jean-le-Blanc... Dans le marais breton, dans le polder de Sébastopol, nidification des mouettes mélanocephales, des sternes caugeks et pierregarins, et en prime la sterne élégante et un goéland railleur de passage. En Loire-Atlantique, sortie en mer, avec temps agréable puis grosse pluie à l'arrivée sur l'île d'Hoëdic et retour anticipé car la mer devenait mauvaise. Nous avons quand même observé fous de Bassan, puffins des Baléares, puffins fuligineux, une mouette de Sabine et beaucoup d'océanites... Sur l'île d'Oléron, beaucoup de roitelets triple-bandeau ; l'un de ces petits oiseaux est même venu se poser sur le pied d'une longue-vue !

Ces sorties permettent aux adhérents de découvrir des milieux différents de ceux de la Vienne ainsi que d'autres espèces d'oiseaux. Tout cela dans la bonne humeur. N'hésitez pas à nous rejoindre !

B. F. et K. L.

Groupe « Jardinez nature »

La campagne de sensibilisation *Respectez votre jardin, la nature vous le rendra*, lancée en 2006, a pris un nouvel essor pour encourager les particuliers à favoriser le retour de la nature dans leur jardin. Un nouveau dépliant-conseils et une affiche intitulés *Cultivez la nature dans votre jardin* ont vu le jour. Les quatre dépliants et les quatre affiches de notre campagne (disponibles sur notre site Internet vienna.lpo.fr dans « Nos publications », à la rubrique « Plaquettes et affiches ») ont été envoyés à une centaine de structures du département et un article a été proposé à toutes les mairies de la Vienne, en vue d'une édition en 2016 dans les bulletins et sur les sites Internet des communes. Outre les stands LPO, les rencontres « Refuges LPO » et les animations scolaires ont mis l'accueil de la nature de proximité à l'honneur : la démonstration de jardinage sain à Naintré en septembre (81 participants), et, en novembre, la conférence de Vincent Albouy à l'Espace Mendès France (120 personnes) et la Causerie « côté jardin », un tout nouveau moment d'échanges conviviaux où chacun peut partager son expérience et poser des questions (12 personnes).

S. G.

Groupe « Études » et rencontres « ornitho »

L'année 2015 a vu la réorganisation des rencontres entre les ornithologues du département. Jusqu'alors existait au sein de la LPO Vienne le groupe « Études » qui organisait des réunions plus ou moins régulières et réservées à une cinquantaine d'ornithos confirmés. Le besoin s'est fait sentir de réunions périodiques et ouvertes à tous, débutants ou expérimentés. C'est ainsi que le 19 mars a eu lieu la

première rencontre « ornitho » ! Désormais, tous les deux mois, cette réunion est l'occasion de discussions ornithologiques... De nombreux sujets sont abordés : présentation d'un protocole, bilan d'une enquête, clés d'identification d'espèces rares, appel à bénévoles, discussion sur un aménagement, etc. En moyenne, une bonne vingtaine de participants ont assisté aux cinq rencontres de l'année.

Parallèlement, le groupe « Études » poursuit ses réunions, limitées aux salariés et aux bénévoles coordinateurs d'enquêtes. Trois ont eu lieu en 2015, à la demande, pour établir des protocoles, définir des études, répondre à des questions... R. O. et J. V.

Vie associative

L'année 2015 a de nouveau été riche en investissements de la part des bénévoles. Animation de sorties, participation aux enquêtes, tenue de stands, mise sous pli des publications, chantiers de plantation de haies, etc., vous étiez au rendez-vous et nous vous en remercions chaleureusement ! Nous avons continué de relayer la campagne « Biodiv'acteurs » lancée en 2014 par la LPO nationale, en publiant dans notre bulletin d'information bimestriel, le *LPO Info Vienne*, des articles qui mettent en avant nos bénévoles et leurs compétences diverses, pour motiver de nouvelles bonnes volontés. Nous avons également renouvelé le rallye ornitho qui a rassemblé une quinzaine de participants, cette fois dans le nord du département. Et pour sa troisième édition, à la mi-juin, le pique-nique des adhérents a permis à une vingtaine de bénévoles et d'adhérents de se retrouver, juste pour le plaisir de grignoter et de papoter ensemble. Deux nouveautés sont venues cette année diversifier le dynamisme de la vie de notre association : les rencontres « ornitho », animées par le groupe « Études » et la Causerie « côté jardin », animée par le groupe « Jardinez nature ». Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'association, contactez-nous pour rejoindre notre grande équipe !

H. B.

À la bibliothèque

La petite bibliothèque de la LPO Vienne est ouverte du lundi au vendredi aux adhérents qui peuvent emprunter gratuitement les livres (pour une durée d'un mois) et consulter sur place les revues. Le service fonctionne de façon autonome : chaque usager gère ses fiches de retrait et veille à respecter les délais de prêt proposés. Merci à Sylvie David qui pendant plusieurs années a contrôlé le bon agencement des ouvrages et des fiches mais aussi enregistré et couvert les nouveaux livres, et bienvenue à Colette Grandry et à Nicole Bonnin qui prennent le relais.

Monographies, albums de photographies, guides, essais... sur les oiseaux mais aussi sur la nature en général, sont à votre disposition.

Tout récemment, de nouveaux ouvrages sont venus enrichir les rayonnages. Sur les oiseaux : les deux volumes de *L'atlas des oiseaux de France métropolitaine*, édités par Delachaux et Niestlé, *Les Oiseaux du Poitou-Charentes*, bien sûr, ouvrage conçu par les associations ornithologiques du Poitou-Charentes et édité par Poitou-Charentes Nature, le *Guide des oiseaux de France et d'Europe*, le *Grand guide ornitho : les Oiseaux*, la nouvelle édition des *Rapaces d'Europe* de Paul Géroudet, mais aussi un ouvrage pour les ornithos bricoleurs : *Nichoirs : 80 modèles à construire soi-même*, et une biographie de Paul Géroudet, l'un des pères de

l'ornithologie. Pour mieux connaître notre région : *Poitou-Charentes : Paysages et Nature*, édité par le CREN Poitou-Charentes, et enfin des DVD, avec *L'Éloge des pics* et, pour compléter la campagne de sensibilisation sur la biodiversité de proximité, un coffret de trois DVD : *La Trilogie des jardins : Coccinelle, Miel, Dytique*. De quoi sans doute vous donner envie de rendre visite à la LPO Vienne... C. B.

Stagiaires

En 2015, l'équipe salariée de la LPO Vienne a accueilli quatre stagiaires. Lors d'un stage de cinq jours, deux élèves en classe de troisième, Aloïs Bernard et Manon Fraigneau, ont découvert nos actions et nos activités ainsi que les différents métiers que regroupe notre association. Deux étudiants sont restés plus longtemps à nos côtés. Maëlle Chanut, en dernière année d'école d'ingénieur à AgroParisTech Nancy, a effectué un stage de six mois pour clore sa spécialisation dans la gestion des milieux naturels. Mathieu Normant est resté trois mois dans le cadre de sa formation de Master 1, spécialité patrimoine naturel et biodiversité, à l'Université de Rennes. Tous deux ont participé à l'enquête « Outarde canepetière et avifaune de plaine » en réalisant chacun plus de 350 points d'écoute dans le Mirebalais-Neuvillois. En juin, ils ont épaulé les bénévoles impliqués dans la recherche et la protection des nichées de busards. Maëlle a ensuite réalisé la compilation et une analyse statistique des données récoltées depuis 2012 dans le cadre de l'enquête « Avifaune de plaine ». Elle a notamment étudié la répartition et l'abondance de trois espèces - alouette des champs, bruant proyer et outarde canepetière - au regard de différents facteurs environnementaux et du paysage. Nous les remercions tous pour leur sérieux et leur implication et leur souhaitons une bonne continuation. H. B.

Relations PCN

Les associations environnementalistes se sont unies sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, pour créer un lieu de discussion et d'harmonisation de leurs positions. Lors de la réunion bimestrielle, la LPO Vienne est représentée par Bernard Couturaud et Daniel Gilardot. C'est cette structure qui porte nos propositions d'actions communes ou d'actions financées en partie par le Conseil régional. Le livre *Les Oiseaux du Poitou-Charentes* en est un bel exemple. C'est également au nom de PCN qu'a été élaboré, dans le cadre du Conseil économique pour le développement durable (CEDD), le texte commun présenté à tous les candidats aux élections régionales. PCN coordonne aussi le dossier de la compensation environnementale pour la ligne LGV Tours Bordeaux. Aujourd'hui, suite à la modification du périmètre de la région, les trois fédérations d'associations, PCN, Limousin Environnement et la SEPANSO (Société pour l'étude et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest), réfléchissent à la création d'une nouvelle structure régionale. Pour l'instant la place de la LPO ne semble pas correctement prise en compte au regard du nombre de ses membres et de son implantation dans l'ensemble de la nouvelle région. D. G.

Réseau LPO

Le réseau LPO, avec le point d'orgue que constituent les Conseils nationaux, poursuit ses rencontres, qui sont autant d'occasions d'échanges d'expériences et de débats



La bibliothèque s'est enrichie de nouveaux ouvrages et de DVD.

prospectifs. L'année 2015 a été marquée, entre autres, par l'engagement d'une réflexion fondamentale sur notre structuration future, eu égard à la réorganisation territoriale, politique et administrative des régions françaises. La LPO Vienne est en l'occurrence très concernée, puisque son nouvel ensemble régional comprend désormais non seulement le Poitou-Charentes mais également l'Aquitaine et le Limousin, soit douze départements. Nombre de discussions sont engagées au sein du réseau LPO dans les différentes régions modifiées par la réforme. C'est ainsi que la LPO Vienne rencontre régulièrement, depuis plusieurs mois, la LPO France et les associations locales LPO de ce vaste territoire encore sans nom. Une réflexion exigeante et passionnante puisqu'elle concerne rien moins que notre avenir. M. G.

Équipe LPO Vienne

L'année 2015 a vu une réorganisation nécessaire de l'équipe salariée.

Le poste de secrétariat d'accueil n'ayant pas été renouvelé, l'accueil téléphonique est désormais assuré le plus souvent par Hélène Broucke dans le cadre de la gestion de la vie associative. Par ailleurs, les personnes qui apportent des oiseaux blessés sont, autant que possible, dirigées vers les centres de soins.

L'absence de la directrice pendant le second semestre a conduit à partager ses fonctions entre les salariés et les membres du bureau. Estèle Guénin a définitivement quitté la LPO Vienne début 2016. Le conseil d'administration remercie sincèrement toute l'équipe pour avoir su collégialement pallier son absence.

Cédric Faivre, chargé d'études ornithologiques, a quitté l'équipe pour rejoindre la Bretagne. Nous le remercions pour son investissement pendant ces quatre années et lui souhaitons bon vent ! Pour le remplacer, nous avons accueilli Thomas Chevalier en janvier 2016. Cependant, la charge de travail a nécessité le recrutement d'un second ornithologue et c'est Chloé Dépré qui nous a rejoints en février 2016. Chloé, Thomas, soyez les bienvenus.

R. O.

À suivre...

Fou de Bassan (Laurent Sabourin)



Nous remercions tous les bénévoles de la LPO Vienne et l'ensemble de nos partenaires, pour leur aide précieuse dans l'accomplissement de nos multiples actions :

Nos partenaires financiers



Nous tenons également à remercier chaleureusement nos donateurs pour leur soutien.

Nos autres partenaires

Poitou-Charentes Nature, Vienne Nature, Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Nature environnement 17, LPO Charente-Maritime, Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, Prom'haies, Association de gestion de la réserve du Pinail, Cultivons la BioDiversité, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Office national des forêts, Centre régional de la propriété forestière, Chambre d'agriculture de la Vienne, Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, Vienne Agrobio, Syndicat mixte du Clain sud, Syndicat de rivière Vienne et affluents, Ethic étapes Archipel, Société anonyme pour la gestion et l'animation du parc de loisirs de Saint-Cyr, Syndicat mixte d'aménagement du Seuil du Poitou, Observatoire régional de l'environnement, Espace Mendès France, Vincent Albouy, communes de Bouresse, Ligugé, Naintré, Smarves et Vouzailles .

Conseil d'administration (jusqu'au 2 avril 2016)

- Président : Daniel GILARDOT
- Vice-présidents : Benoît VAN HECKE et Régis OUVRARD
- Trésorier : Jack BERTEAU
- Trésorier adjoint : Freddy GRELLIER
- Secrétaire : Louis DUPAS
- Secrétaire adjoint : Bernard COUTURAUD
- Autres administrateurs : Jean-Claude DESCOMBES, Michel GRANGER, François LECOMTE

Responsables de missions

Actions menées par la LPO

• Études, protection, espèces et espaces

Espèces

- Busards Moulière/Pinail : A. AUGUIN
- Busards plaine : B. VAN HECKE
- STOC-EPS : R. OUVRARD
- Grues : M. MASSON
- Grand cormoran : S. BAILLARGEAT
- Fauvette pitchou : É. JEAMET, T. DUBOIS (salarié)
- Guépier d'Europe : J.-C. DESCOMBES
- Outarde canepetière : C. POIREL (salarié), A. LEROUX
- Oiseaux d'eau (Wetlands) : Y. PICHON
- Faucon pèlerin : É. JEAMET
- Actions juridiques : M. MASSON
- Atlas : T. CHEVALIER (salarié)
- Base de données en ligne : T. CHEVALIER (salarié)

Espaces

- Natura 2000 : T. DUBOIS et C. GRACIEUX (salariés)
- Brandes du Poitou : C. GRACIEUX (salariée)
- Agro-environnement : C. POIREL (salarié)
- Refuges : H. BROUCKE (salariée) (formule *particuliers*), L. DUPAS, S. TROUBAT (salarié) (formule *personnes morales*)
- LGV : T. CHEVALIER et C. POIREL (salariés)
- Énergies renouvelables : C. DÉPRÉ (salariée), D. ROYER, M. MASSON, B. COUTURAUD
- Trame verte et bleue : S. FRADET (salariée)
- Groupe « Gestion Saint-Cyr » : L. DUPAS, J. TILLET (salarié)
- Groupe « Études » : R. OUVRARD, J. VENTROUX
- Groupe « Jardinez nature » : A. MÉTAIS, S. GAUTHIER (salariée)

• Animation, développement

- Groupe « Animation Saint-Cyr » : J. TILLET (salarié)
- Groupe « Animation » : S. TROUBAT (salarié)
- Animations associatives et publiques : B. FLEURANT, K. LIPOVOÏ.
- Animations scolaires : S. TROUBAT (salarié), R. OUVRARD
- Marchés et stands : I. DZUGAN
- Bibliothèque : N. BONNIN, C. GRANDRY
- Audiovisuel : B. LIÉGEOIS

• Communication, développement

- L'Outarde : R. OUVRARD
- LPO Info : J.-C. DESCOMBES
- Coordination presse : S. GAUTHIER (salariée)
- Correspondants locaux : C. DESCHAMPS
- Site Web : B. LIÉGEOIS

Membres de commissions

- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage Titulaire Protection de la nature : D. GILARDOT Suppléant : M. MASSON
- Comité de développement durable du Pays montmorillonnais : D. GILARDOT
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites : M. GRANGER / Nature - B. VAN HECKE / Sites et paysages, Faune sauvage - T. DUBOIS (salarié) / Carrières

- Commission départementale d'orientation de l'agriculture : C. POIREL (salarié)
- Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers : Titulaire : D. ROYER Suppléant : B. COUTURAUD
- Commission « aménagements fonciers » : T. CHEVALIER (Salarié), M. MASSON.
- Groupe d'action locale Leader du Haut-Poitou et du Pays châtelleraudais : L. DUPAS

Représentants dans d'autres associations

- Association pour la Gestion de la Réserve naturelle du Pinail (GEREPI) : M. GRANGER
 - Conservatoire régional d'espaces naturels : D. GILARDOT
 - Administrateurs à Poitou-Charentes Nature : D. GILARDOT - P. GUY - B. COUTURAUD
- La LPO est membre de France Nature Environnement.

Correspondants locaux

- Valérie BERTEAU - Poitiers (Quartiers Montmidi, Bel Air et la Blaiserie)
- Alain BONNIN - Poitiers (Quartier de Montierneuf et de la rue des Quatre Roues)
- Marie-José CHAUSSEBOURG - Lavoux
- Régis COTTET - Poitiers (Quartier des Couronneries)
- Pierre COUSIN - Lusignan
- Chantal DESCHAMPS - Coussay-les-Bois
- Gaëtan DUBOIS - Dangé-Saint-Romain
- Didier DUBREUIL - Bonnes
- Jean LANGOUMOIS - Châtelleraut
- Patrick LEMAIRE - Ternay
- Alain LEMAÎTRE - Châtelleraut
- Katia LIPOVOÏ - Poitiers (Quartier Beaulieu)
- Christopher LUCK - Blanzay
- Alain MÉTAIS - Poitiers Sud
- Pierre MÉTIVIER - Amberre
- Christian MOREAU - Saint-Julien-l'Ars
- Françoise MORTREUIL - Thuré
- Reine PAPILLON - Poitiers (Quartier Saint-Éloi)
- Régis OUVRARD - Archigny
- Jean-Louis RONDEAU - Romagne
- Denis ROYER - Smarves
- Marc TRICOT - Bignoux

Missions des salariés

• Pôle conservation

- Solange FRADET (gestion de sites, trame verte et bleue)
- Cyrille POIREL (MAEC, outarde canepetière et avifaune de plaine, agriculture et biodiversité)
- Thierry DUBOIS (Natura 2000, oiseaux et patrimoine bâti)
- Céline GRACIEUX (MAEC, Natura 2000, brandes du Poitou)
- Thomas CHEVALIER (études, coordination d'enquêtes, base de données en ligne, éolien)
- Chloé DÉPRÉ (études éolien et LGV, rédaction de monographies pour le cahier technique Oiseaux en hiver)

• Pôle animation

- Stéphane TROUBAT (scolaire et extra scolaire, tous publics, Refuges Collectivités)
- Johan TILLET (animation, études et gestion de la réserve ornithologique de Saint-Cyr)

• Pôle administration et vie associative

- Hélène BROUCKE (accueil et vie associative)
- Sophie GAUTHIER (communication et vie associative)
- Mansour DIDEHBAN (comptabilité)